



# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DU SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES**

**ANNÉE 2023**

**AN 4**

## **Table des matières**

1. Résolution de la MRC de Sept-Rivières.....	1
2. Sommaire / Résumé de l'année.....	2
3. Résolution de la Ville de Port-Cartier.....	4
4. Résolution de la Ville de Sept-Îles.....	5
Annexe I – Rapport de la Ville de Port-Cartier.....	6
Annexe II – Rapport de la Ville de Sept-Îles.....	7

## 1. Résolution de la MRC de Sept-Rivières



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session régulière de la MRC de Sept-Rivières du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le 16 juillet 2024 à 16 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

**PRÉSENCES :**

Le préfet et maire de la Ville de Sept-Îles monsieur Denis Mousse  
Le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont  
La conseillère de comté madame Gylaine Lejeune  
Le préfet suppléant et maire de la Ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault  
Le conseiller de comté monsieur Guy Berthe

**ABSENCE(S) :**

2024-07-1543

**Adoption du rapport annuel d'activités du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie**

ATTENDU QU'un schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, la MRC de Sept-Rivières doit adopter un rapport annuel d'activités pour l'exercice 2023.


IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le rapport annuel d'activités du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie pour l'année 2023;

QUE ledit rapport soit transmis au ministère de la Sécurité publique tel que prévu dans la *Loi*.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Le 17 juillet 2024

**Élisabeth Chevalier**   
Directrice générale et greffière-trésorière

Élisabeth Chevalier  
Directrice générale et greffière-trésorière

## 2. Sommaire / Résumé de l'année

ACTIONS RÉGIONALES		Port-Cartier	Sept-Îles
1	Continuer à assurer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre.	100%	100%
2	Maintenir le comité de sécurité incendie.	100%	100%
3	Continuer à compiler les données des municipalités afin de réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi) et à le transmettre au MSP selon les échéanciers prévus à la Loi sur la sécurité incendie.	100%	100%
ACTIONS DE PRÉVENTION			
ÉVALUATIONS ET ANALYSE DES INCIDENTS			
4	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'analyse des incidents.	100%	100%
5	S'assurer que chaque SSI continue de compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmettre au MSP dans les délais prescrits ainsi qu'à la MRC pour compilation.	100%	100%
6	S'assurer que chaque service de sécurité incendie possède ou a accès à une ressource formée en recherche des causes et des circonstances en incendie.	100%	100%
RÉGLEMENTATION MUNICIPALE			
7	Suite à la présence du CBCS, les autorités municipales compétentes en matière de prévention vont évaluer la pertinence d'apporter des modifications à leur réglementation en vigueur.	50%	80%
INSTALLATION ET VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE			
8	Maintenir le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon le programme en vigueur pour chacune des municipalités. Un délai maximum de 7 ans pour les secteurs compris dans les périmètres urbains et de 5 ans pour les autres secteurs.	109%	100%
INSPECTION DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS			
9	Appliquer le programme concernant l'inspection des risques plus élevés à l'aide de technicien en prévention des incendies selon le programme en vigueur pour chacune des municipalités lequel prévoit une périodicité n'excédant pas cinq (5) ans pour les inspections.	138%	80%
10	Appliquer et, au besoin, modifier le programme de réalisation et de mise à jour des plans d'intervention pour les risques plus élevés.	25%	70%
SENSIBILISATION DU PUBLIC			
11	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	100%	100%
ORGANISATION DES SSI			
FORMATION DES RESSOURCES			
12	Respecter le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. Maintenir et renouveler, au besoin, l'entente avec l'école nationale des pompiers.	100%	100%
PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT			
13	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers et de la norme NFPA 1500 de façon ponctuelle et régulière.	50%	100%
14	Maintenir le programme de santé et sécurité au travail.	100%	100%
VÉHICULES			
15	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation des véhicules en s'inspirant des normes en vigueur et du guide du MSP.	138%	100%
ÉQUIPEMENTS			
16	Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant.	100%	100%
17	Un programme spécifique de remplacement, de décontamination et d'évaluation des habits de combat et des équipements sera conçu et suivi par chacune des municipalités.	100%	100%

<b>INTERVENTION</b>			
<b>18</b>	Maintenir et bonifier, le cas échéant, les ententes d'entraide automatique et mutuelle de façon à ce que la force de frappe soit toujours optimale.	100%	100%
<b>19</b>	Mettre à jour les protocoles de déploiement à la suite de la mise à jour des risques et des ressources disponibles et les transmettre au 9-1-1.	100%	100%
<b>20</b>	Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'entretien et d'identification des poteaux d'incendie et des points d'eau.	100%	100%
<b>MESURES D'AUTOPROTECTION</b>			
<b>21</b>	Continuer à promouvoir la mise en place de mesures d'autoprotection.	100%	100%
<b>22</b>	Éviter la construction de bâtiments à haut risque de propagation à l'extérieur des secteurs desservis par des infrastructure routières ou d'approvisionnement en eau approprié, en s'assurant que la réglementation municipale l'interdise.	100%	100%
<b>ARRIMAGE DES RESSOURCES VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC</b>			
<b>23</b>	Maintenir le comité de sécurité incendie déjà en place et s'adjoindre au besoin les autres ressources vouées à la sécurité du public (sécurité civile, Hydro-Québec, police, etc.), et ce, au minimum 1 fois par année.	100%	100%
<b>AUTRES SECOURS</b>			
	Aucune		

### 3. Résolution de la Ville de Port-Cartier

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
VILLE DE PORT-CARTIER

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 13 mai 2024, à 16 h 30, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

**SONT PRÉSENTS**

M. le maire	Alain THIBAUT
M <sup>me</sup> la conseillère	Danielle BEAUPRÉ
MM. les conseillers	Daniel CAMIRÉ Gilles FOURNIER Mario GAUMONT Raynald DUGUAY

formant quorum sous la présidence de M. le maire Alain THIBAUT.

**EST ABSENT**

M. le conseiller	Roger VIGNOLA
------------------	---------------

**SONT AUSSI PRÉSENTS**

M. le directeur général	Nicolas MAYRAND (de 16 h 30 à 18 h)
M <sup>me</sup> la greffière	M <sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ
M <sup>me</sup> la trésorière	Claudia DUPUIS (de 16 h 30 à 16 h 44)
M. le coordonnateur à l'urbanisme	Vincent PINTAL

**CITOYENS: 20**

**JOURNALISTE: 0**

[...]

2024-05-196

**DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par M. le conseiller Raynald DUGUAY, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D'approuver le rapport annuel 2023 portant sur la réalisation du plan de mise en œuvre pour la 4<sup>e</sup> année de la version révisée du schéma de couverture de risques, tel que soumis par le Service de sécurité incendie le 13 mai 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

[...]

(s) M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ  
Greffière

(s) Alain THIBAUT  
Maire

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME, À PORT-CARTIER, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

  
M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ  
Greffière

AC/rlb

## 4. Résolution de la Ville de Sept-Îles



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sept-Îles tenue le lundi 8 juillet 2024 à 16 h 30, à la salle du conseil.

**PRÉSENTS :**

M. Denis Miousse - Maire  
Mme Guylaine Lejeune - Conseillère De Ferland  
Mme Mélissa Tremblay - Conseillère De l'Anse  
M. Alexandre Leblanc - Conseiller De Marie-Immaculée  
M. Guy Berthe - Conseiller Du Vieux-Quai  
Mme Chantale Vaillancourt - Conseillère De Mgr-Blanche  
Mme Charlotte Audet - Conseillère De Jacques-Cartier  
M. Daniel Guérault - Conseiller De Sainte-Famille  
Mme Carole Gaudreault - Conseillère De Moisie-Les Plages

**ABSENT :**

M. Martin Perron - Conseiller De Sainte-Marguerite

**AUSSI PRÉSENTE :**

Me Catherine Lauzon - Directrice générale et greffière

**RÉSOLUTION N° 2407-464  
SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES 2023 - RAPPORT ANNUEL DE RÉALISATION DU PLAN DE  
MISE EN ŒUVRE : ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sept-Îles a l'obligation de produire annuellement un rapport sur l'état d'avancement du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Sept-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la sécurité incendie a produit ledit rapport pour l'an 4 du Schéma de couverture de risques incendie, soit l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit entériner ce rapport afin qu'il soit déposé à la MRC de Sept-Rivières, et par la suite, soumis au ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT le rapport daté du 29 juin 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Alexandre Leblanc  
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le rapport du plan de mise en œuvre de l'an 4, soit l'année 2023, du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel que présenté dans le rapport daté du 29 juin 2024.


QUE copie dudit rapport annuel et de la présente résolution soient transmis à la MRC de Sept-Rivières, tel que requis par la Loi sur la sécurité incendie (R.L.R.Q., c. S-3.4).

Sept-Îles, le 9 juillet 2024

  
M. Denis Miousse, maire

  
Me Catherine Lauzon, greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

  
Greffière

## **Annexe I – Rapport de la Ville de Port-Cartier**



## **Rapport annuel d'activités du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Sept-Rivières**



**Année 2023 / An 4**



## Sommaire/résumé de l'année

Je suis honoré de partager avec vous les moments forts et les réalisations qui ont marqué l'année 2023. Ce rapport annuel ne se contente pas de résumer nos efforts et nos succès, mais il reflète également l'engagement, le courage et la détermination de chacun au sein de notre équipe.

L'année fut marquée par des changements significatifs et des ajouts à notre équipe. Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans nos rangs deux nouveaux capitaines et quatre pompiers. Ces six membres apportent avec eux un vent de fraîcheur, de nouvelles perspectives et une passion renouvelée pour notre mission de protéger et de servir. Je remercie tous les membres de l'équipe qui ont participé à leur intégration avec fluidité, enrichissant ainsi notre équipe de leur savoir-faire et de leur dévouement.

Un des moments marquants de l'année fut sans doute le lancement de notre nouveau service de premiers répondants. Cette initiative, fruit de nombreuses années de préparation et de formation, représente un jalon important dans notre mission de fournir une réponse rapide et efficace aux urgences au sein de notre municipalité. Sa mise en place a nécessité une collaboration étroite avec nos partenaires de PARAXION, les professionnels du CISSS de la Côte-Nord et nos différents départements municipaux, soulignant encore une fois l'importance du travail d'équipe dans la réalisation de nos objectifs. Ce service n'est pas seulement une augmentation de nos capacités opérationnelles, mais également le reflet de notre engagement à sauver des vies, des biens et offrir une assistance immédiate puisque chaque seconde compte. Je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à faire de ce projet une réalité.

Je veux également reconnaître l'engagement inébranlable de chaque membre de notre équipe. Votre professionnalisme, votre courage et votre disponibilité sont les piliers sur lesquels repose notre service. Grâce à votre travail, nous continuons à faire une différence dans la vie des personnes que nous servons.

Pour conclure, les défis ne manqueront pas dans le futur, mais je suis convaincu qu'avec votre dévouement et la capacité de notre équipe à s'adapter et à innover, nous continuerons à progresser et à remplir notre mission.

Merci à chacun d'entre vous pour votre précieuse contribution à notre service.  
Bonne lecture.

  
**David Lamarre**  
Directeur

**Ville de Port-Cartier**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>ACTIONS RÉGIONALES</b>			
Continuer à assurer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre.	100%	Si des modifications sont apportées, le responsable de la MRC en est avisé aussitôt.	Maintenir et assurer la coordination pour la Ville de Port-Cartier.
Maintenir le comité de sécurité incendie.	100%	Rencontre au besoin	Rencontre au besoin
Continuer à compiler les données des municipalités afin de réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi) et à le transmettre au MSP selon les échéanciers prévus à la Loi sur la sécurité incendie.	100%	Le rapport actuel fait état du pourcentage de réussite des objectifs fixés et des exigences prévues pour 2023	Maintien à jour les données pour la réalisation du rapport 2024
<b>ACTIONS DE PRÉVENTION</b>			
<b>Évaluation et analyse des incidents</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'analyse des incidents.	100%	Le programme est appliqué.	Maintenir et assurer l'application du programme.
S'assurer que chaque SSI continu de compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmettre au MSP dans les délais prescrits ainsi qu'à la MRC pour compilation.	100%	Après chaque intervention, le DSI est transmis au Ministère par voie informatique.	Maintenir et assurer l'application.

**Ville de Port-Cartier**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
S'assurer que chaque service de sécurité incendie possède ou a accès à une ressource formée en recherche des causes et des circonstances en incendie.	100%	Quatre officiers sont formés et sont qualifiés pour procéder à la RCCI	Maintenir et bonifier. Nous prévoyons également la formation d'un nouvel officier dans les années à venir, lorsque la formation sera disponible.
<b>Réglementation municipale</b>			
Suite à la présence du CBCS, les autorités municipales compétentes en matière de prévention vont évaluer la pertinence d'apporter des modifications à leur réglementation en vigueur.	50%	Le règlement sur la sécurité incendie (VPC 2006-065) est toujours en cours d'actualisation, et certains documents complémentaires ont été mis à jour en 2021, 2022 et 2023. Cependant, le poste de préventionniste est resté vacant tout au long de l'année 2022, ce qui a ralenti le processus.	Ce dossier évoluera en 2024, et nous procéderons dans un premier temps à des corrections dans le règlement actuel. Pour 2025, nous prévoyons d'intégrer le CBCS dans un nouveau règlement municipal. Ce dossier continuera d'évoluer.
<b>Installation et vérification des avertisseurs de fumée</b>			
Maintenir le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon le programme en vigueur pour chacune des municipalités. Un délai maximum de 7 ans pour les secteurs compris dans les périmètres urbains et de 5 ans pour les autres secteurs.	109%	Malgré le manque de main-d'œuvre au sein de notre corps de pompiers, nous avons repris les visites en fin d'année 2023. L'objectif fixé a finalement été dépassé grâce à la visite de tous les édifices à logements de la ville.	Le programme a repris sur une base hebdomadaire. Une nouvelle formule pour la planification des visites a été mise en œuvre depuis 2023.

**Ville de Port-Cartier**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>Inspection des risques plus élevés</b>			
Appliquer le programme concernant l'inspection des risques plus élevés à l'aide de technicien en prévention des incendies selon le programme en vigueur pour chacune des municipalités lequel prévoit une périodicité n'excédant pas cinq (5) ans pour les inspections.	138%	Les objectifs fixés pour l'année 2023 ont été atteints, non sans embûches. Par ailleurs, ces objectifs ont été dépassés grâce à des inspections supplémentaires réalisées suite à des plaintes ou à d'autres circonstances.	Nous comptons maintenant poursuivre les objectifs fixés.
Appliquer et, au besoin, modifier le programme de réalisation et de mise à jour des plans d'intervention pour les risques plus élevés	25%	Le programme est appliqué.	La mise à jour de tous les plans d'intervention est en cours. Une nouvelle formule de fonctionnement pour ces plans a été mise en place. Nous continuerons à déployer cette nouvelle formule en 2024.
<b>Sensibilisation du public</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	100%	L'ensemble des activités de sensibilisation du public a été réalisé. De plus, le plan de sensibilisation du public a été revu et ajusté.	Nous comptons maintenant poursuivre les objectifs fixés.

**Ville de Port-Cartier**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>ORGANISATION DES SSI</b>			
<b>Formation des ressources</b>			
Respecter le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. Maintenir et renouveler, au besoin, l'entente avec l'école nationale des pompiers.	100%	Nous avons procédé à l'embauche de 4 nouveaux pompiers durant cette période.	Nous prévoyons 1 campagne de recrutement par an.
<b>Programme d'entraînement</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers et de la norme NFPA 1500 de façon ponctuelle et régulière.	50%	Un programme de maintien des compétences a été mis en place pour les quarts de travail. Cependant, à l'heure actuelle, ce maintien n'est pas classifié dans notre logiciel de gestion.	Pour 2024, nous prévoyons l'encadrement du maintien des compétences par des objectifs ciblés de pratique en caserne. De plus, ces pratiques seront systématiquement intégrées dans notre logiciel de gestion, afin de conserver une traçabilité de l'information.
Maintenir le programme de santé et sécurité au travail.	100%	Deux représentants du SSIPC font partie du Comité SST-VPC à cet effet.	Pour les années à venir, nous prévoyons la mise en place graduelle d'un officier en santé et sécurité au travail lors d'intervention sur des risques plus élevés lorsque le nombre d'effectifs le permet.
<b>Véhicules</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation des véhicules en s'inspirant des normes en vigueur et du guide du MSP.	138%	Le programme d'inspection et d'entretien est suivi rigoureusement par le responsable du garage de la Ville.	Maintenir, bonifier et assurer l'application du programme.

**Ville de Port-Cartier**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>Équipements</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant.	100%	Nous assurons l'exécution des entretiens et essais recommandés ou exigés pour notre matériel d'intervention. Tous les tests sont effectués par des fournisseurs ou techniciens qualifiés à cet effet.	Maintenir et assurer l'application du programme.
Un programme spécifique de remplacement, de décontamination et d'évaluation des habits de combat et des équipements sera conçu et suivi par chacune des municipalités.	100%	Les habits de combat sont inspectés régulièrement. Si un bris survient sur un habit, il est expédié aussitôt à une firme spécialisée.	Maintenir et assurer l'application du programme.
<b>INTERVENTION</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, les ententes d'entraide automatique et mutuelle de façon à ce que la force de frappe soit toujours optimale.	100%	Une entente d'entraide est en place avec la Ville de Sept-Îles pour la couverture du secteur de Gallix. Cette entente est renouvelée annuellement.	Appliquer l'entente en vigueur.
Mettre à jour les protocoles de déploiement à la suite de la mise à jour des risques et des ressources disponibles et les transmettre au 9-1-1.	100%	Les protocoles de déploiement sont revus régulièrement afin d'assurer une réponse optimale aux urgences. Aussitôt qu'une problématique est décelée, des correctifs sont apportés au déploiement.	Maintenir, bonifier et assurer l'application et la mise à jour lorsque requis.

**Ville de Port-Cartier**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'entretien et d'identification des poteaux d'incendie et des points d'eau.	100%	L'ensemble des activités d'entretien du réseau d'aqueduc (VPC) relève du Service des travaux publics.	Obtenir une copie du rapport annuel d'entretien et d'essai du réseau d'eau municipal et en vérifier le résultat.
<b>MESURES D'AUTOPROTECTION</b>			
Continuer à promouvoir la mise en place de mesures d'autoprotection.	100%	Des informations sont transmises sur les médias sociaux et sur le tableau afficheur de la municipalité concernant les mesures d'autoprotection pour les citoyens.	Maintenir
Éviter la construction de bâtiments à haut risque de propagation à l'extérieur des secteurs desservis par des infrastructures routières ou d'approvisionnement en eau approprié, en s'assurant que la réglementation municipale l'interdise.	100%	La réglementation actuelle ne le permet pas.	Maintenir
<b>AUTRES SERVICES DE SECOURS</b>			
Aucune			
<b>RESSOURCES CONSACRÉES À L'INCENDIE</b>			
Maintenir le comité de sécurité incendie déjà en place et s'adjoindre au besoin les autres ressources vouées à la sécurité du public (sécurité civile, Hydro-Québec, police, etc.), et ce, au minimum 1 fois par année.	100%	Selon les directives du responsable de la MRC	Maintenir

**Ville de Port-Cartier****Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

<b>Actions</b>	<b>Réalisation (%)</b>	<b>Commentaires</b>	
		<b>Justifications</b>	<b>Prévisions</b>
<b>ARRIMAGE DES RESSOURCES VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC</b>			
Maintenir le comité de sécurité incendie déjà en place et s'adjoindre au besoin les autres ressources vouées à la sécurité du public (sécurité civile, Hydro-Québec, police, etc.), et ce, au minimum 1 fois par année.	100%	Rencontre au besoin	Maintenir

## Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance (Ville de Port-Cartier)

**Tableau 1**

Information du territoire									
Année prévue au PMO	Population	Superficie (KM <sup>2</sup> )	Nombre de périmètres urbains	Densité de population par KM <sup>2</sup>	Dépenses totales municipales (\$)	Dépenses totales incendie (\$)	% des dépenses consacrées à la sécurité incendie	Pertes matérielles (\$)	Pertes humaines
An 1	6549	1371,79	3	4,8	22 687 556,00 \$	1 133 581,00 \$	5%	339 200,00 \$	0
An 2	6549	1371,79	3	4,8	22 777 000,00 \$	1 150 627,00 \$	5%	53 900,00 \$	0
An 3	6549	1371,79	3	4,8	23 393 000,00 \$	1 167 860,00 \$	5%	552 615,00 \$	0
An 4	6549	1371,79	3	4,8	24 079 408,00 \$	1 292 164,00 \$	5%	233 700,00 \$	0
An 5				#DIV/0!			#DIV/0!		
Total	N/A	N/A	N/A	N/A	92 936 964,00 \$	4 744 232,00 \$	5%	1 179 415,00 \$	0
Moyenne	6549	N/A	N/A	#DIV/0!	23 234 241,00 \$	1 186 058,00 \$	5%	294 853,75 \$	0

**Tableau 2**

Nombre de risques					
Année prévue au PMO	Nombre de bâtiments de catégorie risque faible	Nombre de bâtiments de catégorie risque moyen	Nombre de bâtiments de catégorie risque élevé	Nombre de bâtiments de catégorie risque très élevé	Total de bâtiments catégorisés
An 1	2500	85	59	28	2672
An 2	2500	85	65	28	2678
An 3	2500	85	65	28	2678
An 4	2500	85	65	28	2678
An 5					

Tableau 3

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée (Risque faible)											
Année prévue au PMO	Nombre de risques faibles à visiter inscrit au schéma	Nombre réel de risques faibles à visiter	Nombre de visites de risque faible effectuées	Objectif atteint au PMO (%)	Nombre de vérifications réalisées à la 1 <sup>ère</sup> visite	Nombre de vérifications réalisées à la 2 <sup>e</sup> visite	Nombre de risques faibles impossibles à visiter	Nombre d'inspections total égal	% du nombre de risques faibles impossible à visiter par le SSI	Nombre de risques faibles avec un avertisseur fonctionnel	% de risque faible avec un avertisseur fonctionnel
An 1	500	285	6	2%	6	0	0	VRAI	0%	6	100%
An 2	500	285	105	37%	105	0	0	VRAI	0%	105	100%
An 3	500	500	183	37%	183	0	0	VRAI	0%	183	100%
An 4	500	500	545	109%	251	0	294	VRAI	54%	217	40%
An 5				#DIV/0!				VRAI	#DIV/0!		#DIV/0!
<b>Total</b>	<b>2000</b>	<b>1570</b>	<b>839</b>	<b>53%</b>	<b>545</b>	<b>0</b>	<b>294</b>	<b>VRAI</b>	<b>35%</b>	<b>511</b>	<b>61%</b>

Tableau 4

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés								
Année prévue au PMO	Nombre de bâtiments à inspecter inscrit au schéma	Nombre réel de bâtiments à inspecter	Nombre de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)	Nombre de risques moyens inspectés	Nombre de risques élevés inspectés	Nombre de risques très élevés inspectés	Nombre d'inspections total égal
An 1	36	36	3	8%	1	2	0	VRAI
An 2	36	36	78	219%	7	65	6	VRAI
An 3	36	36	10	28%	3	6	1	VRAI
An 4	36	36	49	138%	26	15	8	VRAI
An 5				#DIV/0!				VRAI
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>143</b>	<b>140</b>	<b>98%</b>	<b>37</b>	<b>88</b>	<b>15</b>	<b>VRAI</b>

Tableau 5

Plans d'intervention							
Année prévue au PMO	Nombre de plans à élaborer et/ou à réviser selon le schéma	Nombre réel de plans d'intervention à élaborer et/ou à réviser	Nombre de plans d'intervention élaborés et/ou révisés	Objectif atteint au PMO (%)	Nombre de plans élaborés ou révisés pour les bâtiments de risques élevés	Nombre de plans élaborés ou révisés pour les bâtiments de risques très élevés	Nombre de plans d'intervention total égal
An 1	15	15	15	100%	11	4	VRAI
An 2	8	8	4	50%	3	1	VRAI
An 3	4	19	4	22%	2	2	VRAI
An 4	21	12	3	25%	1	2	VRAI
An 5				#DIV/0!			VRAI
Total	48	54	26	49%	17	9	VRAI

Tableau 6

Formation des pompiers (Pompier 1)					
Année prévue au PMO	Nombre de pompiers du SSI	Nombre de pompiers non soumis à la réglementation (embauche avant sept. 1998)	Nombre de pompiers en formation	Nombre de pompiers respectant les exigences	Objectif atteint (%)
An 1	24	0	4	24	100%
An 2	30	0	8	30	100%
An 3	24	0	8	24	100%
An 4	22	0	8	22	100%
An 5					#DIV/0!

**Tableau 7**

Formation des officiers (O.N.U ou Officier 1)					
Année prévue au PMO	Nombre d'officiers du SSI	Nombre d'officiers non soumis à la réglementation (embauche avant sept. 1998)	Nombre d'officiers en formation	Nombre d'officiers respectant les exigences	Objectif atteint (%)
An 1	5	0	0	5	100%
An 2	5	0	0	5	100%
An 3	6	0	0	6	100%
An 4	6	0	0	6	100%
An 5					#DIV/0!

**Tableau 8**

Nombre de pompiers reconnus		
Année prévue au PMO	TPI	RCCI
An 1	1	4
An 2	1	4
An 3	1	5
An 4	1	4
An 5		



Tableau 11

Véhicules ayant réussi l'essai annuel								
Année prévue au PMO	Véhicule de services	Autopompe	Camions-citernes	Appareil d'élévation	Fourgon de secours	Total des véhicules devant réussir l'essai annuel	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	2	4	3	1	1	11	11	100%
An 2	2	4	3	1	1	11	11	100%
An 3	2	1	3	1	1	6	6	100%
An 4	2	1	3	1	1	6	6	100%
An 5								#DIV/0!

Tableau 12

Essai annuel des pompes portatives			
Année prévue au PMO	Nombre total de pompes portatives devant réussir l'essai annuel	Nombre de pompes portatives ayant réussi l'essai annuel	Objectif atteint (%)
An 1	3	3	100%
An 2	3	3	100%
An 3	3	3	100%
An 4	3	3	100%
An 5			#DIV/0!

Tableau 13

Acquisition des vêtements de protection et d'équipements d'intervention (habits de combat)			
Année prévue au PMO	Nombre d'habits de combat à acquérir	Nombre d'habits de combat acquis	Objectif atteint (%)
An 1	3	3	100%
An 2	3	3	100%
An 3	0	0	100%
An 4	3	3	100%
An 5			#DIV/0!

Tableau 14

Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (APRIA)												
Année prévue au PMO	Nombre d'APRIA	Nombre d'APRIA ayant réussi le banc d'essai	Objectif atteint (%) - appareil - essai annuel	Nombre d'APRIA à acquérir	Nombre d'APRIA acquis	Objectif atteint (%) - appareil - acquisition	Nombre de bouteilles pour APRIA à acquérir	Nombre de bouteilles pour APRIA acquis	Objectif atteint (%) - bouteille - acquisition	Nombre d'alarmes de détresse à acquérir	Nombre d'alarmes de détresse acquis	Objectif atteint (%) - alarme de détresse - acquisition
An 1	31	31	100%	0	0	n/a	0	0	n/a	0	0	n/a
An 2	31	31	100%	0	0	n/a	0	0	n/a	0	0	n/a
An 3	31	31	100%	25	25	100%	52	52	100%	0	0	n/a
An 4	25	25	100%	0	0	n/a	0	0	n/a	0	0	n/a
An 5			#DIV/0!			#DIV/0!			#DIV/0!			#DIV/0!

Tableau 15

Aménagement et identification des points d'eau						
Année prévue au PMO	Nombre de points d'eau à aménager	Nombre de points d'eau aménagés	Objectif atteint au PMO (%) - aménagement	Nombre de points d'eau à identifier	Nombre de points d'eau identifiés	Objectif atteint (%) - identification
An 1	0	0	n/a	0	0	n/a
An 2	1	1	100%	1	0	0%
An 3	0	0	n/a	0	0	n/a
An 4	0	0	n/a	1	0	0%
An 5			#DIV/0!			#DIV/0!
Total	1	1	100%	2	0	0%

Tableau 16

Statistiques d'appels par catégorie												
Année prévue au PMO	Accident de la route avec mâchoire de vie	Accident de la route sans mâchoire de vie	Alarme incendie	Assistance aux autres services d'urgence	Assistance aux autres SSI	Aviation	Danger électrique	Fausse alarme incendie	Feu de cheminée	Incendie de bâtiment (autre que feu de cheminée)	Incendie de déchet	Incendie d'herbe
An 1	18	0	25	1	11	0	8	0	1	14	0	22
An 2	21	2	43	1	6	0	12	0	0	13	0	11
An 3	15	3	50	2	2	0	23	0	4	13	2	13
An 4	3	17	40	5	12	0	14	1	0	7	0	2
An 5												
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>22</b>	<b>158</b>	<b>9</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>48</b>

Statistiques d'appels par catégorie										
Année prévue au PMO	Incendie de véhicule	Inondation	Intervention ferroviaire	Intervention matière dangereuse	Médical	Monoxyde de carbone	Sauvetage divers	Sauvetage nautique	Toute autre intervention	Total
An 1	2	0	0	0	5	0	0	4	12	123
An 2	4	0	0	0	2	0	0	1	18	134
An 3	3	0	0	1	4	2	4	2	23	166
An 4	1	0	0	12	2	1	3	5	24	149
An 5										
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>77</b>	<b>572</b>

Tableau 17

Rapports incendie du MSP			
Année prévue au PMO	Nombre d'interventions requérant un rapport pour le MSP	Nombre de rapports pour le MSP effectués	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	40	40	100%
An 2	28	28	100%
An 3	16	16	100%
An 4	7	7	100%
An 5			#DIV/0!
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>91</b>	<b>81%</b>

Tableau 18

Statistiques d'appels par risque pour un incendie de bâtiment					
Année prévue au PMO	Nombre d'appels pour un risque faible	Nombre d'appels pour un risque moyen	Nombre d'appels pour un risque élevé	Nombre d'appels pour un risque très élevé	Nombre d'appels total égal
An 1	8	0	3	4	VRAI
An 2	5	3	3	2	VRAI
An 3	10	1	2	4	VRAI
An 4	2	0	3	2	VRAI
An 5					VRAI
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>VRAI</b>

Tableau 19

Statistiques d'appels par jour pour un incendie de bâtiment								
Année prévue au PMO	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Nombre d'appels total égal
An 1	3	3	4	0	1	1	3	VRAI
An 2	1	0	1	5	3	1	2	VRAI
An 3	2	4	4	1	1	2	3	VRAI
An 4	1	2	0	0	3	0	1	VRAI
An 5								VRAI
Total	7	9	9	6	8	4	9	VRAI

Tableau 20

Statistiques d'appels par mois pour un incendie de bâtiment													
Année prévue au PMO	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Nombre d'appels total égal
An 1	0	0	1	2	2	1	1	1	1	0	5	1	VRAI
An 2	0	0	1	1	3	1	0	3	1	1	1	1	VRAI
An 3	1	1	2	4	1	0	1	1	1	1	2	2	VRAI
An 4	1	0	0	1	2	1	1	1	0	0	0	0	VRAI
An 5													VRAI
Total	2	1	4	8	8	3	3	6	3	2	8	4	VRAI

Tableau 21

Causes incendie								
Année prévue au PMO	Accidentelle	Naturelle	Suspecte	Défaillance élec/méc	Négligence	Indéterminée	Autre	Total
An 1	0	0	0	3	8	1	3	15
An 2	4	0	0	3	6	0	0	13
An 3	1	2	4	3	5	2	4	21
An 4	1	0	0	3	3	0	1	8
An 5								
Total	6	2	4	12	22	3	8	57

Tableau 22

Moyenne du temps de réponse pour un incendie de bâtiment (en minute 00:00:00)													
Année prévue au PMO	Nombre d'appels de jour en semaine	Nombre d'appels de soir / nuit en semaine	Nombre d'appels de fin de semaine	Temps moyen de mobilisation de jour en semaine	Temps moyen de mobilisation de soir / nuit en semaine	Temps moyen de mobilisation de fin de semaine	Temps moyen de déplacement de jour en semaine	Temps moyen de déplacement de soir / nuit en semaine	Temps moyen de déplacement de fin de semaine	Temps moyen de réponse de jour en semaine	Temps moyen de réponse de soir / nuit en semaine	Temps moyen de réponse de fin de semaine	Nombre d'appels total égal
An 1	6	5	4	00:03:17	00:01:24	00:02:42	00:12:33	00:02:11	00:07:08	00:15:50	00:03:35	00:09:50	VRAI
An 2	6	4	3	00:02:05	00:03:56	00:03:28	00:08:28	00:12:48	00:02:32	00:10:33	00:16:44	00:06:00	VRAI
An 3	5	8	4	00:03:03	00:03:32	00:03:45	00:08:45	00:09:28	00:14:29	00:11:48	00:13:00	00:18:14	VRAI
An 4	2	4	1	00:01:14	00:02:28	00:01:59	00:05:59	00:01:52	00:02:54	00:07:13	00:04:20	00:04:53	VRAI
An 5										00:00:00	00:00:00	00:00:00	VRAI
Total	19	21	12	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	VRAI
Moyenne	N/A	N/A	N/A	00:02:25	00:02:50	00:02:59	00:08:56	00:06:35	00:06:46	00:09:05	00:07:32	00:07:47	N/A

Tableau 23

Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie pour un incendie de bâtiment / risques faibles et moyens						
Année prévue au PMO	Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque faible	Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque faible	Objectif atteint (%)	Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque moyen	Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque moyen	Objectif atteint (%)
An 1	8	7	88%	0	0	n/a
An 2	5	4	80%	3	3	100%
An 3	2	1	50%	1	1	100%
An 4	2	2	100%	0	0	n/a
An 5	0		#DIV/0!	0		#DIV/0!
Total	17	14	82%	4	4	100%

Tableau 24

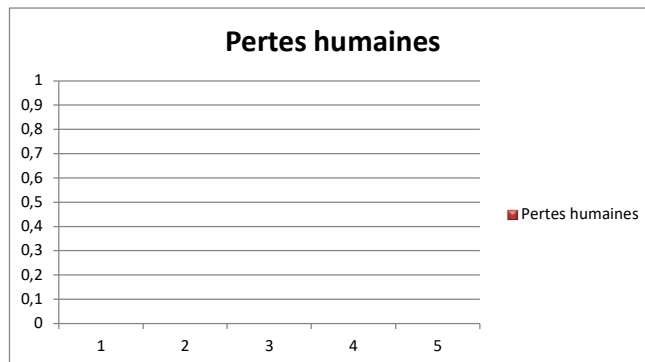
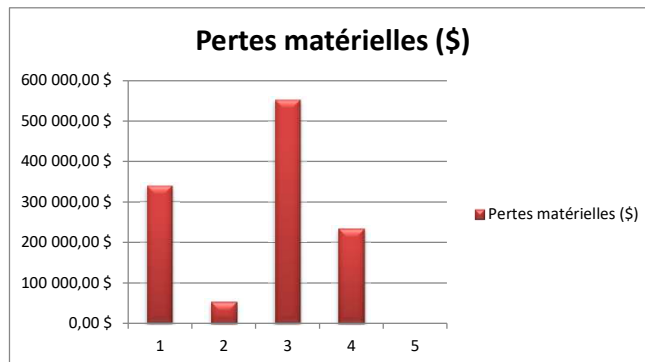
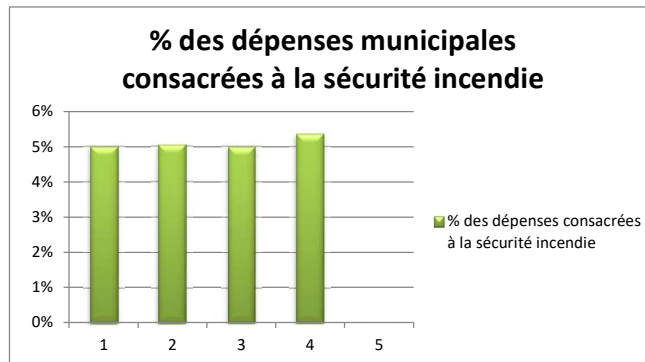
Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment / risques élevés et très élevés						
Année prévue au PMO	Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque élevé	Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque élevé	Objectif atteint (%)	Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque très élevé	Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque très élevé	Objectif atteint (%)
An 1	3	3	100%	4	3	75%
An 2	3	3	100%	2	1	50%
An 3	3	3	100%	4	2	50%
An 4	3	2	67%	2	2	100%
An 5	0		#DIV/0!	0		#DIV/0!
Total	12	11	92%	12	8	67%

**Tableau 25**

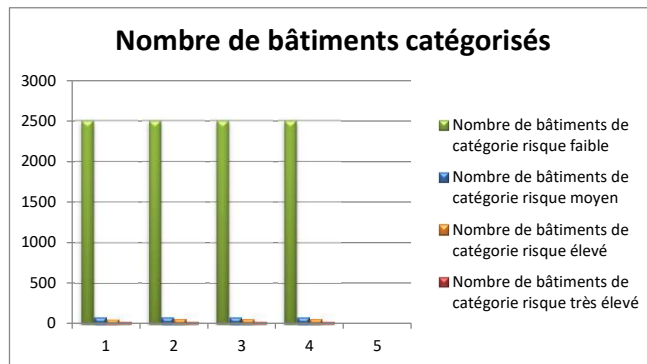
<b>Compilation de la force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment</b>			
<b>Année prévue au PMO</b>	<b>Nombre d'intervention total pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise</b>	<b>Nombre d'intervention total où la FDF a été atteinte selon les exigences</b>	<b>Objectif atteint au PMO (%)</b>
An 1	15	13	87%
An 2	13	11	85%
An 3	10	7	70%
An 4	7	6	86%
An 5	0	0	#DIV/0!
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>82%</b>

# Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance (Ville de Port-Cartier)

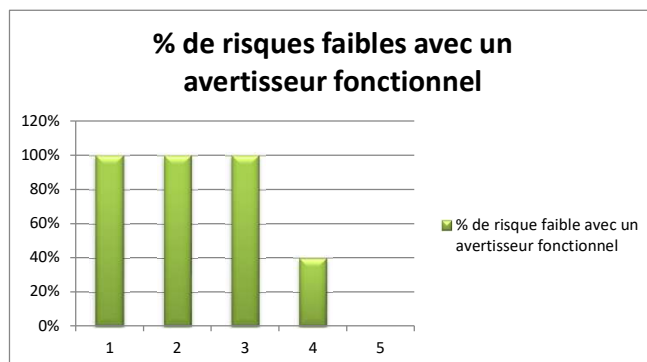
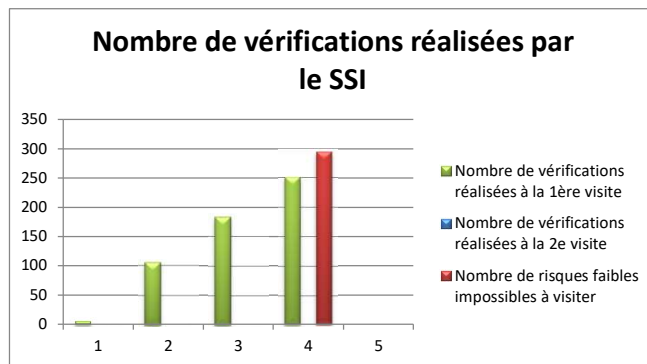
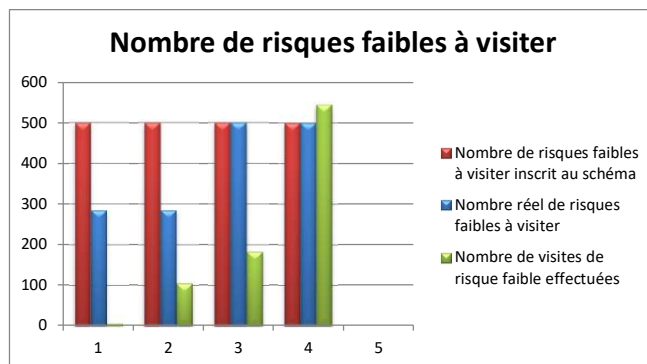
## 1 : Information du territoire



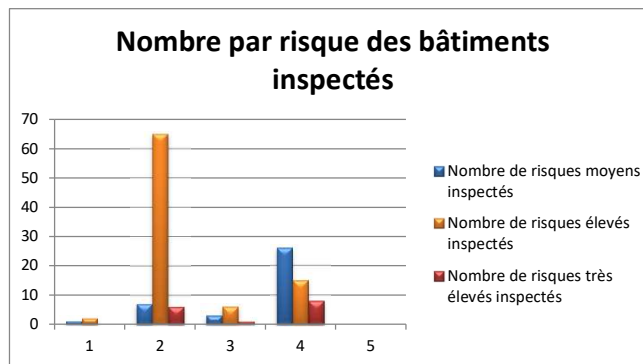
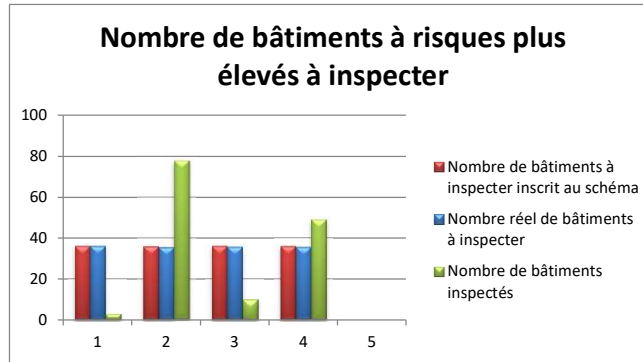
## 2 : Nombre de risques



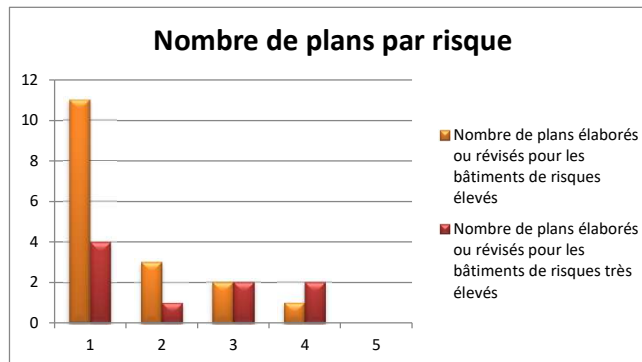
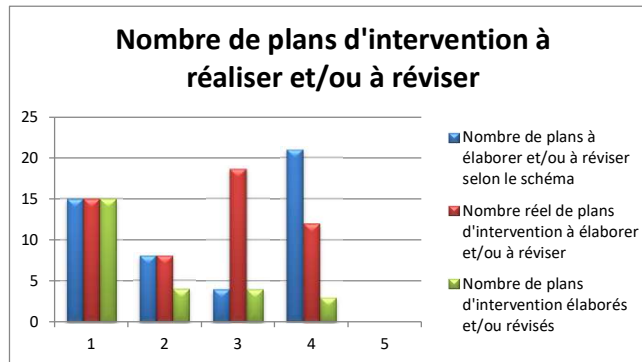
## 3 : Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée (Risque faible)



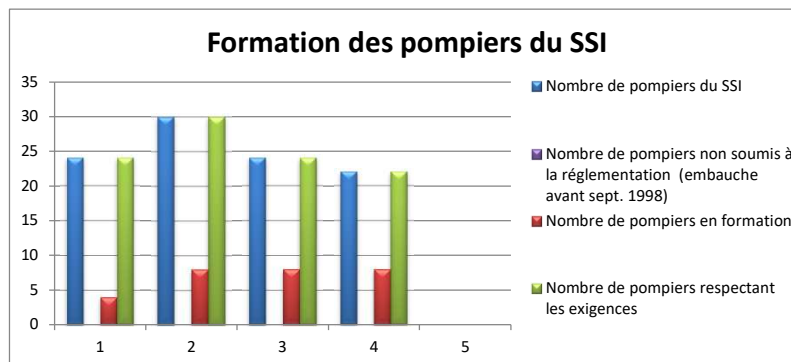
#### 4 : Programme d'inspection périodique des risques plus élevés



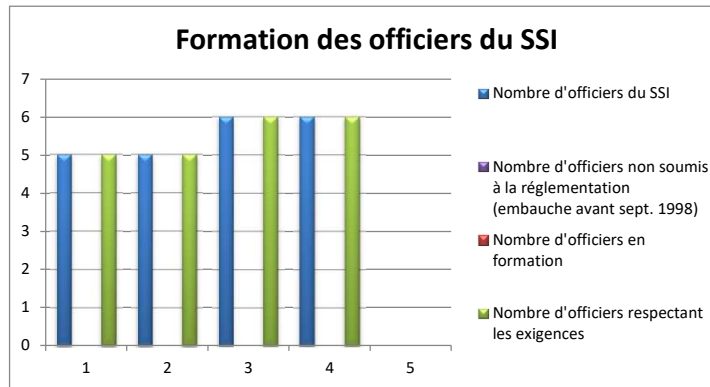
## 5 : Plans d'intervention



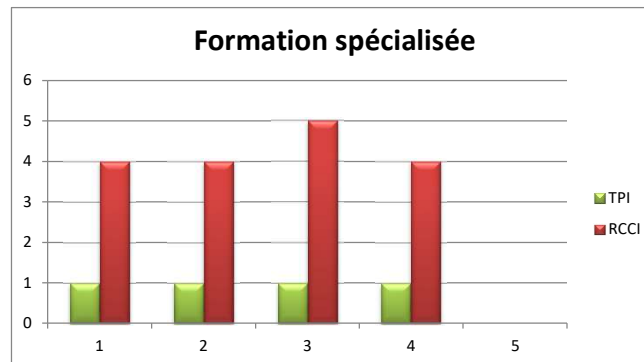
## 6 : Formation des pompiers (Pompier 1)



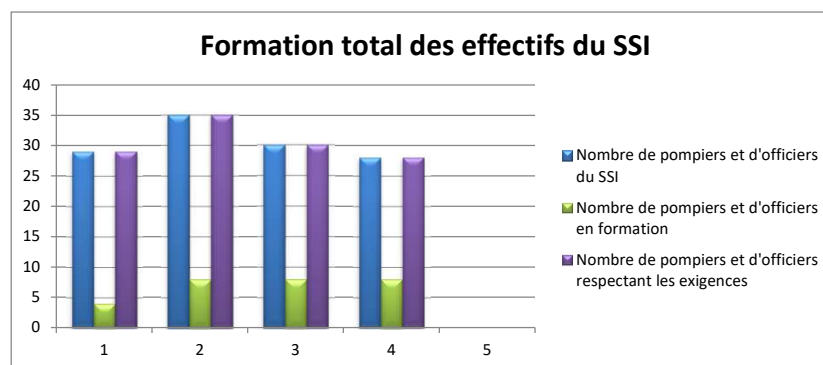
## 7 : Formation des officiers (O.N.U ou Officier 1)



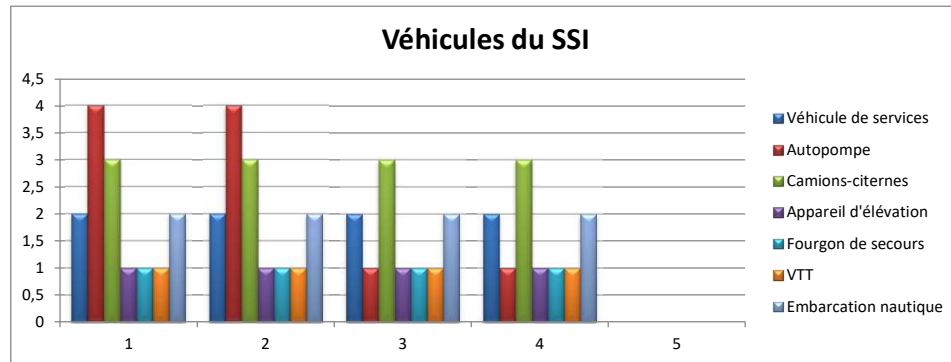
## 8 : Nombre de pompiers reconnus



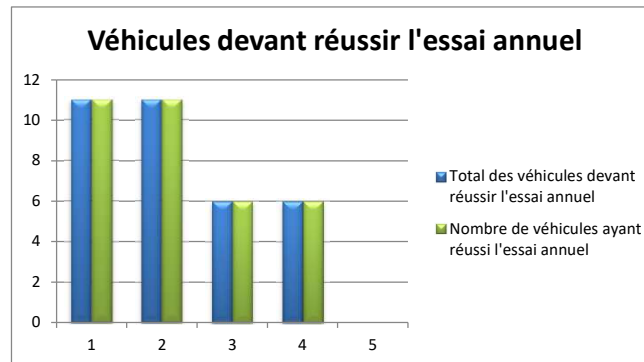
## 9 : Compilation des formations des pompiers et officiers



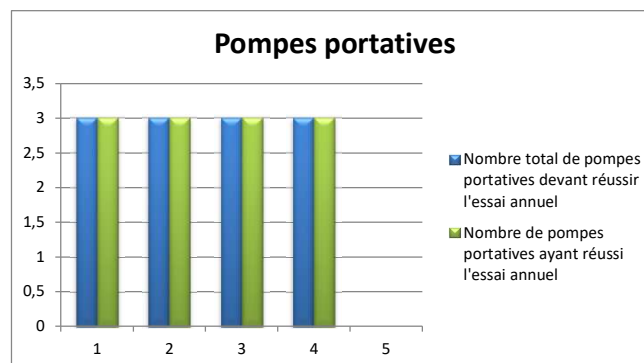
## 10 : Nombre de véhicules par catégorie



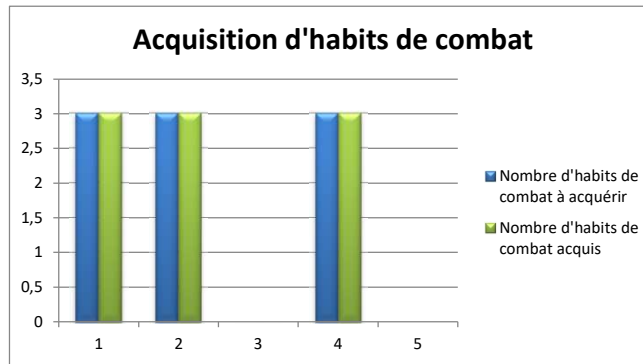
## 11 : Véhicules ayant réussi l'essai annuel



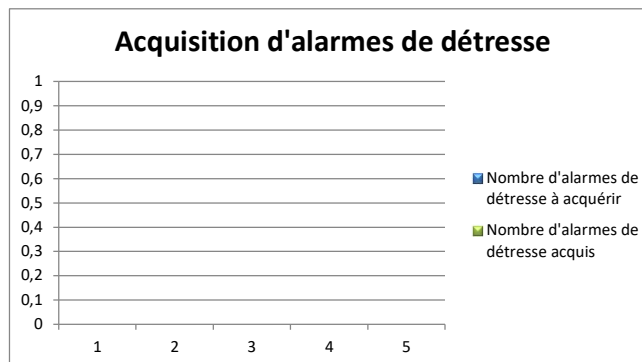
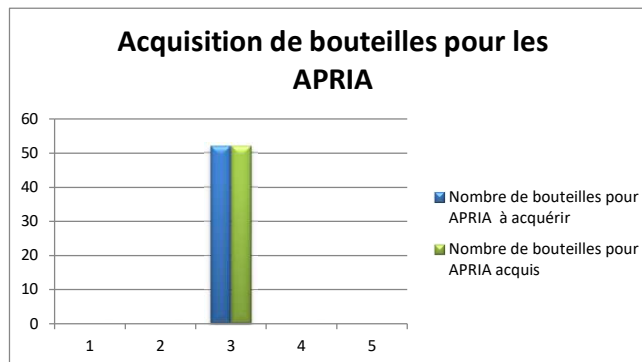
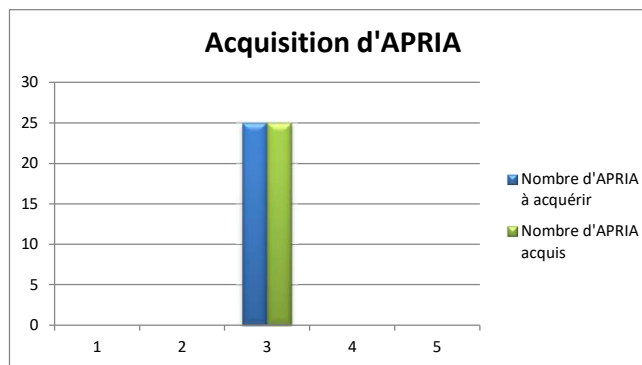
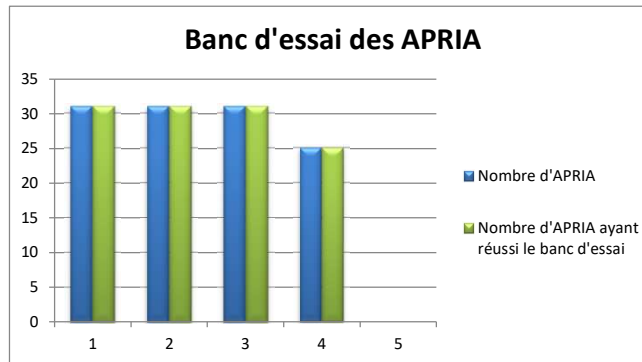
## 12 : Essai annuel des pompes portatives



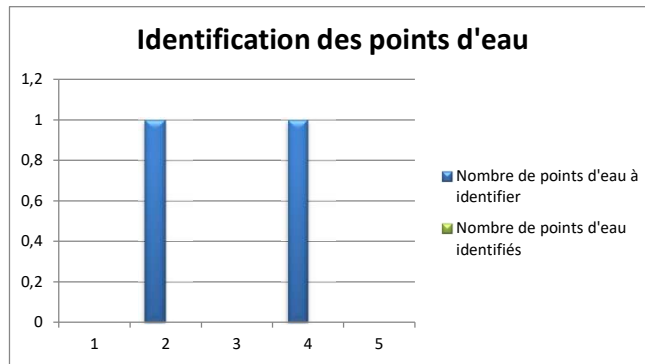
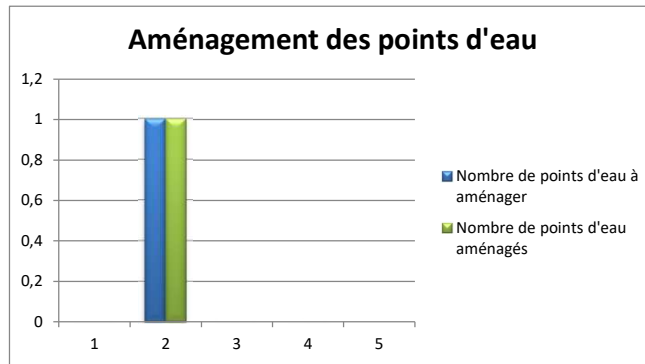
### 13 : Acquisition des vêtements de protection et d'équipements d'intervention (habits de combat)



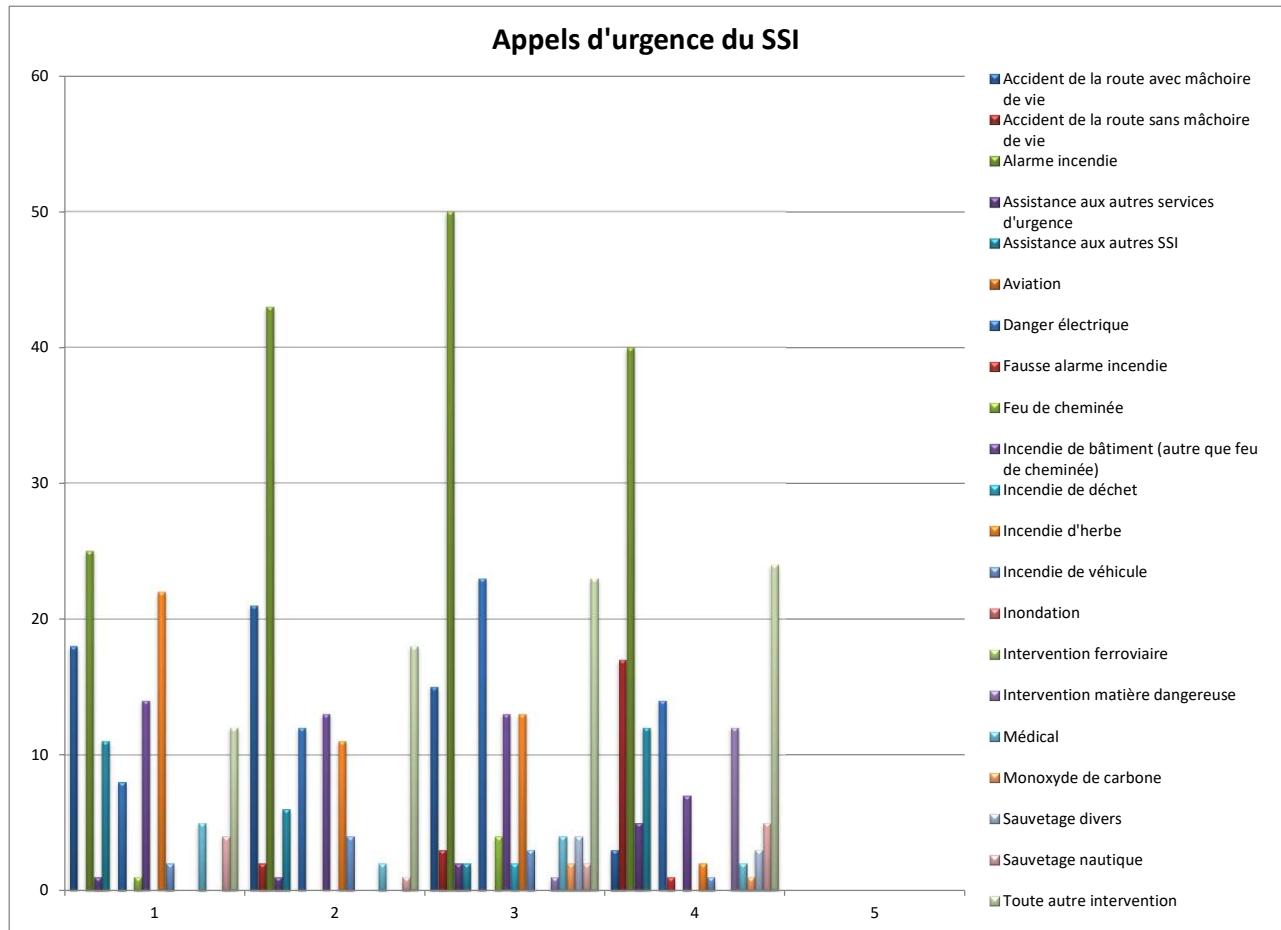
## 14 : Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (APRIA)



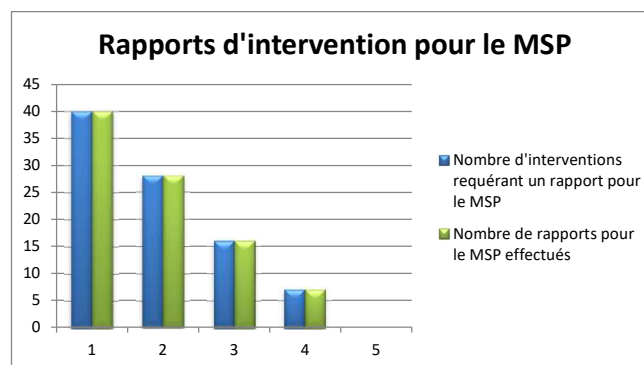
## 15 : Aménagement et identification des points d'eau



## 16 : Statistiques d'appels par catégorie

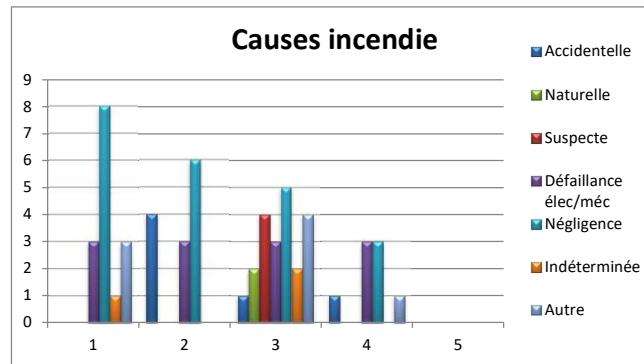


## 17 : Rapports incendie du MSP

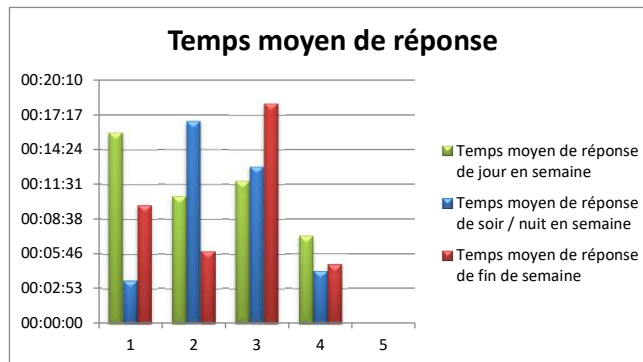
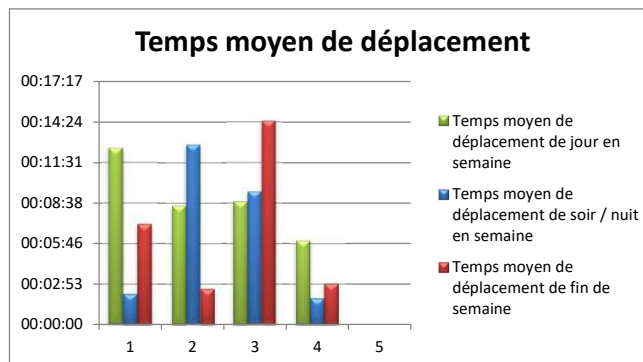
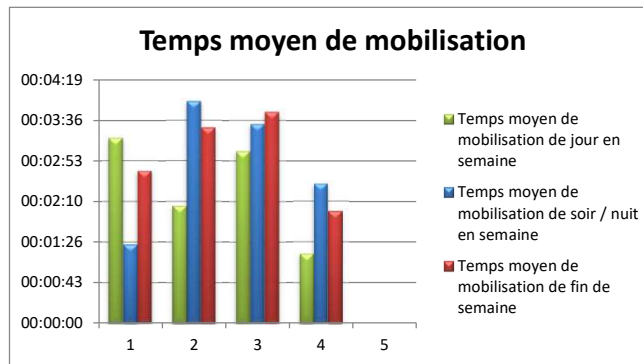
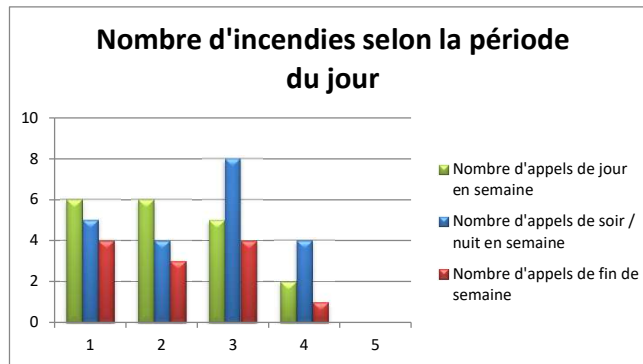




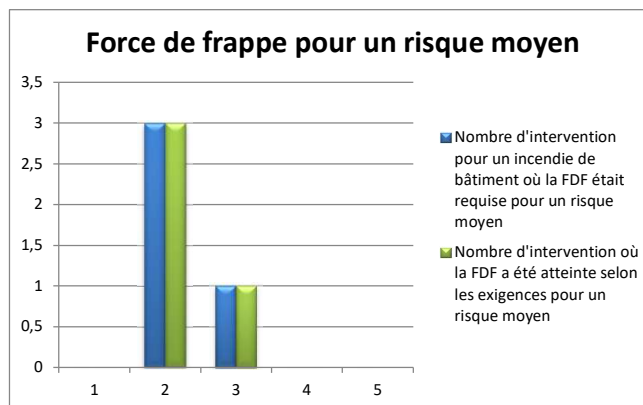
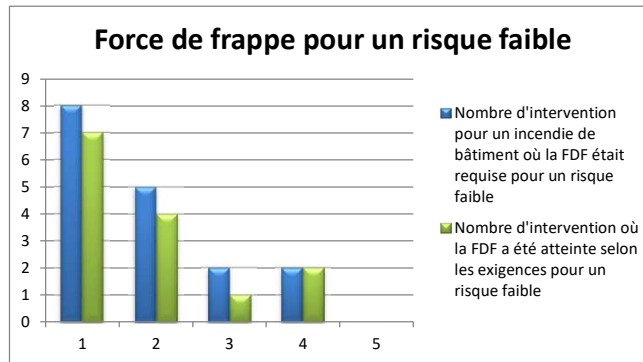
## 21 : Causes incendie



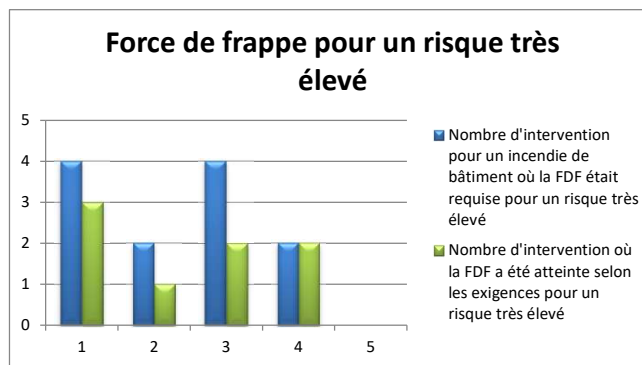
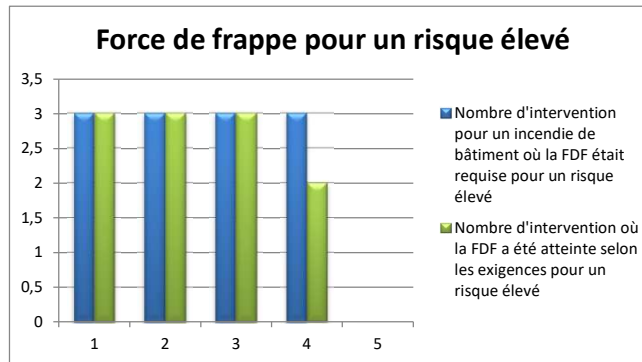
## 22 : Moyenne du temps de réponse pour un incendie de bâtiment (en minute 00:00:00)



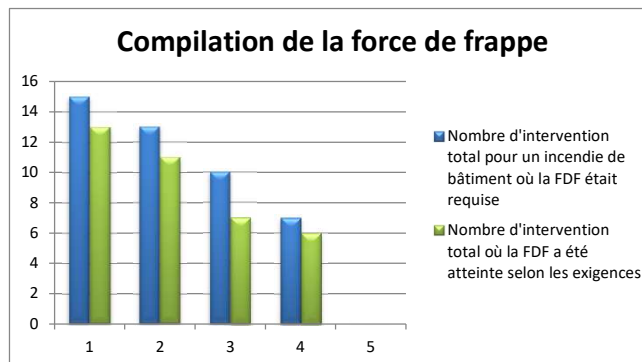
**23 : Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie pour un incendie de bâtiment / risques faibles et moyens**



## 24 : Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment / risques élevés et très élevés



## 25 : Compilation de la force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment



## **Annexe II – Rapport de la Ville de Sept-Îles**

## Rapport annuel d'activités du Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Sept-Rivières



Année 2023 / An 4



## SOMMAIRE RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2023

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du Service de sécurité incendie de la Ville de Sept-Îles pour l'an 4 du "Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie" de la MRC de Sept-Rivières.

L'année 2023 aura été, sans contredit, une année marquante pour la Ville de Sept-Îles et son service de sécurité incendie. Non seulement elle a mis en lumière l'importance d'une bonne préparation en matière de sécurité civile, mais elle aura aussi été une année de grandes réflexions sur l'organisation même du Service de sécurité incendie afin de pallier aux difficultés de recrutement et de rétention de nos ressources humaines. Certains changements ont déjà été amorcés et d'autres sont à venir.

L'année 2023 aura également été ma première année à la direction du service de la sécurité incendie. Le défi était de taille, mais grâce au support de l'état-major, de la direction générale, de l'ensemble des directeurs et directrices des services municipaux et des membres du conseil municipal, nous avons réussi à offrir à la population septilienne un service professionnel de grande qualité qui fait désormais parler de lui pour son côté innovant dans un contexte d'isolement.

Je ne peux passer sous silence l'exceptionnel dévouement et la motivation incontestée de nos pompiers et officiers qui, quotidiennement, s'entraînent et se préparent avec rigueur et passions afin d'être prêts à faire face à toutes situations d'urgence et à porter secours aux citoyennes et citoyens de Sept-Îles, de la MRC de Sept-Rivières et de la communauté innue de Uashat Mak Mani-Utenam.

En terminant, il est important de souligner que les efforts déployés par la Ville et son conseil municipal portent fruits. En 2023, notre temps moyen de déplacement, entre 6 h et minuit (de la réception de l'alerte à l'arrivée du premier véhicule d'intervention) dans le périmètre urbain était de moins de 4,5 minutes et entre minuit et 6 h d'environ 12 minutes, ce qui représente une force de frappe en tout point conforme, voir supérieure, aux exigences du schéma.

Cordialement,

Joël Sauvé, directeur  
Service de sécurité incendie  
Ville de Sept-Îles

**Municipalité de Sept-Îles**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>ACTIONS RÉGIONALES</b>			
Continuer à assurer la coordination du schéma et le suivi de la mise en œuvre.	100%		
Maintenir le comité de sécurité incendie.	100%		
Continuer à compiler les données des municipalités afin de réaliser le rapport annuel (article 35 de la Loi) et à le transmettre au MSP selon les échéanciers prévus à la Loi sur la sécurité incendie.	100%		
<b>ACTIONS DE PRÉVENTION</b>			
<b>Évaluation et analyse des incidents</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'analyse des incidents.	100%		
S'assurer que chaque SSI continue de compléter le rapport d'intervention incendie (DSI 2003) après chacune des interventions et le transmet au MSP dans les délais prescrits ainsi qu'à la MRC pour compilation.	100%		
S'assurer que chaque service de sécurité incendie possède ou a accès à une ressource formée en recherche des causes et des circonstances en incendie.	100%		

**Municipalité de Sept-Îles**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>Réglementation municipale</b>			
Suite à la présence du CBCS, les autorités municipales compétentes en matière de prévention vont évaluer la pertinence d'apporter des modifications à leur réglementation en vigueur.	80%	Nous sommes en attente d'une ressources afin de réaliser les modifications requises	Une révision de certains articles est prévue en 2024 afin de palier à des lacunes dans l'application de la réglementation dans certains bâtiments.
<b>Installation et vérification des avertisseurs de fumée</b>			
Maintenir le programme concernant l'installation et la vérification du fonctionnement de l'avertisseur de fumée selon le programme en vigueur pour chacune des municipalités. Un délai maximum de 7 ans pour les secteurs compris dans les périmètres urbains et de 5 ans pour les autres secteurs.	100%	En 2023, L'ensemble des risques visés par le PVAF ont été visités au moins une fois dans les 5 dernières année	
<b>Inspection des risques plus élevés</b>			
Appliquer le programme concernant l'inspection des risques plus élevés à l'aide de technicien en prévention des incendies selon le programme en vigueur pour chacune des municipalités lequel prévoit une périodicité n'excédant pas cinq (5) ans pour les inspections.	80%	Nous avons mis en place un programme qui permettait à des pompiers/TPI d'effectuer des heures en prévention pour assister le TPI en poste.	
Appliquer et, au besoin, modifier le programme de réalisation et de mise à jour des plans d'intervention pour les risques plus élevés	70%	La mise à jour des plans d'intervention débutera en 2024	
<b>Sensibilisation du public</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme de sensibilisation du public.	100%	Maintiens des activités d'éducation du publique en collaboration avec les pompiers en caserne	

**Municipalité de Sept-Îles**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>ORGANISATION DES SSI</b>			
<b>Formation des ressources</b>			
Respecter le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. Maintenir et renouveler, au besoin, l'entente avec l'école nationale des pompiers.	100%	Recrutement en continu pour combler les postes vacants.	Révision de l'horaire de travail afin d'optimiser l'utilisation des ressources.
<b>Programme d'entraînement</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'entraînement inspiré du canevas de l'École nationale des pompiers et de la norme NFPA 1500 de façon ponctuelle et régulière.	100%		Le programme d'entraînement des pompiers a été maintenu.
Maintenir le programme de santé et sécurité au travail.	100%	Programme en continu par les officiers du service.	Collaboration avec le coordonnateur de la SST du service des ressources humaines de la ville.
<b>Véhicules</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation des véhicules en s'inspirant des normes en vigueur et du guide du MSP.	100%		Le programme d'inspection et d'entretien est suivi rigoureusement par le responsable du garage de la Ville.

**Municipalité de Sept-Îles**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>Équipements</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, le programme d'inspection, d'évaluation et de remplacement des équipements d'intervention et de protection des pompiers selon les exigences des fabricants et en s'inspirant des normes s'y rattachant.	100%	Le programme d'inspection des équipements est suivi hebdomadairement par les pompiers qui vérifient et inspectent les équipements. Le fabricant des camions procède aux inspections annuelles des camions.	
Un programme spécifique de remplacement, de décontamination et d'évaluation des habits de combat et des équipements sera conçu et suivi par chacune des municipalités.	100%	Si un bris survient ou qu'un habit de combat est souillé, il est expédié aussitôt à une firme spécialisée.	L'ensemble des habits de combats est envoyé une fois par année à une firme spécialisée et homologuée afin de décontaminer, nettoyer et faire les réparations nécessaires.
<b>INTERVENTION</b>			
Maintenir et bonifier, le cas échéant, les ententes d'entraide automatique et mutuelle de façon à ce que la force de frappe soit toujours optimale.	100%		Une entente d'entraide est en vigueur et renouvelée annuellement avec la Ville de Port-Cartier pour qu'ils interviennent dans le secteur de Gallix.
Mettre à jour les protocoles de déploiement à la suite de la mise à jour des risques et des ressources disponibles et les transmettre au 9-1-1.	100%		En continu si des changements survenaient.
Maintenir et, au besoin, bonifier le programme d'entretien et d'identification des poteaux d'incendie et des points d'eau.	100%		Le programme est suivi rigoureusement par le responsable des Travaux publics.

**Municipalité de Sept-Îles**

**Plan de mise en œuvre prévu pour l'an 4**

Actions	Réalisation (%)	Commentaires	
		Justifications	Prévisions
<b>MESURES D'AUTOPROTECTION</b>			
Continuer à promouvoir la mise en place de mesures d'autoprotection.	100%		Programme en continu
Eviter la construction de bâtiments à haut risque de propagation à l'extérieur des secteurs desservis par des infrastructures routières ou d'approvisionnement en eau approprié, en s'assurant que la réglementation municipale l'interdise.	100%		Collaboration avec le service d'urbanisme afin de contrôler ce type de demandes.
<b>AUTRES SERVICES DE SECOURS</b>			
Aucune			
<b>RESSOURCES CONSACRÉES À L'INCENDIE</b>			
Maintenir le comité de sécurité incendie déjà en place et s'adjoindre au besoin les autres ressources vouées à la sécurité du public (sécurité civile, Hydro-Québec, police, etc.), et ce, au minimum 1 fois par année.	100%		Selon les directives du responsable de la MRC
<b>ARRIMAGE DES RESSOURCES VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC</b>			
Maintenir le comité de sécurité incendie déjà en place et s'adjoindre au besoin les autres ressources vouées à la sécurité du public (sécurité civile, Hydro-Québec, police, etc.), et ce, au minimum 1 fois par année.	100%		Rencontre au besoin

## Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance Sept-Îles (Uashat-Maliotenam)

**Tableau 1**

Information du territoire										
Année prévue au PMO	Population	Superficie (KM <sup>2</sup> )	Nombre de périmètres urbains	Densité de population par KM <sup>2</sup>	Dépenses totales municipales (\$)	Dépenses totales incendie (\$)	% des dépenses consacrées à la sécurité incendie	Pertes matérielles (\$) Uashat-Maliotenam	Pertes matérielles (\$) Sept-Iles	Pertes humaines
An 1	25 884	1727	5	<b>15,0</b>	70 650 000 \$	3 611 750 \$	<b>5%</b>	<b>349 700 \$</b>	583 385 \$	0
An 2	25884	1727	5	<b>15,0</b>	75 980 000 \$	4 399 930 \$	<b>6%</b>	<b>340 750 \$</b>	9 037 670 \$	0
An 3	28225	1727	5	<b>15,0</b>	75 035 000 \$	4 797 030 \$	<b>6%</b>	<b>194 350 \$</b>	993 950 \$	0
An 4	28297	1727	5	<b>15,0</b>	80 090 000 \$	4 996 360 \$	<b>6%</b>	<b>581 000 \$</b>	5 001 516 \$	0
An 5				<b>15,0</b>						
<b>Total</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>301 755 000 \$</b>	<b>17 805 070 \$</b>	<b>6%</b>	<b>1 465 800 \$</b>	<b>15 616 521 \$</b>	<b>0</b>
<b>Moyenne</b>	<b>27073</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>15,0</b>	<b>75 438 750 \$</b>	<b>4 451 268 \$</b>	<b>6%</b>	<b>366 450 \$</b>	<b>3 904 130 \$</b>	<b>0</b>

**Tableau 2**

Nombre de risques					
Année prévue au PMO	Nombre de bâtiments de catégorie risque faible	Nombre de bâtiments de catégorie risque moyen	Nombre de bâtiments de catégorie risque élevé	Nombre de bâtiments de catégorie risque très élevé	Total de bâtiments catégorisés
An 1	12368	642	327	142	<b>13479</b>
An 2	12368	642	327	142	<b>13479</b>
An 3	12895	961	393	176	<b>14425</b>
An 4	12895	961	393	176	<b>14425</b>
An 5					<b>0</b>

Tableau 3

Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée (Risque faible)											
Année prévue au PMO	Nombre de risques faibles à visiter inscrit au schéma	Nombre réel de risques faibles à visiter	Nombre de visites de risque faible effectuées	Objectif atteint au PMO (%)	Nombre de vérifications réalisées à la 1 <sup>ère</sup> visite	Nombre de vérifications réalisées à la 2 <sup>e</sup> visite	Nombre de risques faibles impossibles à visiter	Nombre d'inspections total égal	% du nombre de risques faibles impossible à visiter par le SSI	Nombre de risques faibles avec un avertisseur fonctionnel	% de risque faible avec un avertisseur fonctionnel
An 1	2479	2479	2479	100%	2029	450	0	VRAI	0%	2350	95%
An 2	1782	1782	1782	100%	680	1102	0	VRAI	0%	1590	89%
An 3	2886	2886	2445	85%	1548	441	0	FAUX	0%	2102	86%
An 4	2579	2579	3146	122%	2099	1047	0	VRAI	0%	2391	76%
An 5		0						VRAI			
Total	9726	9726	9852	101%	6356	3040	0	FAUX	0%	8433	86%

Tableau 4

Programme d'inspection périodique des risques plus élevés								
Année prévue au PMO	Nombre de bâtiments à inspecter inscrit au schéma	Nombre réel de bâtiments à inspecter	Nombre de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)	Nombre de risques moyens inspectés	Nombre de risques élevés inspectés	Nombre de risques très élevés inspectés	Nombre d'inspections total égal
An 1	343	343	288	84%	194	62	32	VRAI
An 2	319	319	223	70%	152	51	20	VRAI
An 3	377	306	367	120%	229	113	25	VRAI
An 4	350	482	482	100%	314	148	20	VRAI
An 5								VRAI
Total	1389	1450	1360	94%	889	374	97	VRAI

**Tableau 5**

Plans d'intervention							
Année prévue au PMO	Nombre de plans à élaborer et/ou à réviser selon le schéma	Nombre réel de plans d'intervention à élaborer et/ou à réviser	Nombre de plans d'intervention élaborés et/ou révisés	Objectif atteint au PMO (%)	Nombre de plans élaborés ou révisés pour les bâtiments de risques élevés	Nombre de plans élaborés ou révisés pour les bâtiments de risques très élevés	Nombre de plans d'intervention total égal
An 1	15	15	15	100%	9	6	VRAI
An 2	8	5	5	100%	3	2	VRAI
An 3	20	5	5	100%	2	3	VRAI
An 4	25	114	10	9%	8	2	VRAI
An 5							VRAI
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>139</b>	<b>35</b>	<b>25%</b>	<b>22</b>	<b>13</b>	<b>VRAI</b>

**Tableau 6**

Formation des pompiers (Pompier 1)					
Année prévue au PMO	Nombre de pompiers du SSI	Nombre de pompiers non soumis à la réglementation (embauche avant sept. 1998)	Nombre de pompiers en formation	Nombre de pompiers respectant les exigences	Objectif atteint (%)
An 1	31	0	0	31	100%
An 2	32	0	0	32	100%
An 3	33	0	3	33	100%
An 4	35	0	0	35	100%
An 5					

**Tableau 7**

Formation des officiers (O.N.U ou Officier 1)					
Année prévue au PMO	Nombre d'officiers du SSI	Nombre d'officiers non soumis à la réglementation (embauche avant sept. 1998)	Nombre d'officiers en formation	Nombre d'officiers respectant les exigences	Objectif atteint (%)
An 1	10	0	0	10	100%
An 2	10	0	0	10	100%
An 3	12	0	0	12	100%
An 4	8	0	1	7	88%
An 5					

**Tableau 8**

Nombre de pompiers reconnus		
Année prévue au PMO	TPI	RCCI
An 1	2	4
An 2	2	4
An 3	2	4
An 4	2	4
An 5		



Tableau 11

Véhicules ayant réussi l'essai annuel								
Année prévue au PMO	Véhicule de services	Autopompe	Camions-citernes	Appareil d'élévation	Fourgon de secours	Total des véhicules devant réussir l'essai annuel	Nombre de véhicules ayant réussi l'essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	10	4	2	1	1	18	18	100%
An 2	10	4	2	1	1	18	18	100%
An 3	7	1	2	1	1	5	5	100%
An 4	7	1	2	1	1	5	5	100%
An 5	0	0	0	0	0	0		

Tableau 12

Essai annuel des pompes portatives			
Année prévue au PMO	Nombre total de pompes portatives devant réussir l'essai annuel	Nombre de pompes portatives ayant réussi l'essai annuel	Objectif atteint (%)
An 1	2	2	100%
An 2	2	2	100%
An 3	2	2	100%
An 4	2	2	100%
An 5			



Tableau 15

Aménagement et identification des points d'eau						
Année prévue au PMO	Nombre de points d'eau à aménager	Nombre de points d'eau aménagés	Objectif atteint au PMO (%) - aménagement	Nombre de points d'eau à identifier	Nombre de points d'eau identifiés	Objectif atteint (%) - identification
An 1	0	0		0	0	
An 2	0	0		1	1	100%
An 3	0	1		1	1	100%
An 4	0	0		0	0	
An 5						
Total	0	1		2	2	100%

Tableau 16

Statistiques d'appels par catégorie												
Année prévue au PMO	Accident de la route avec mâchoire de vie	Accident de la route sans mâchoire de vie	Alarme incendie	Assistance aux autres services d'urgence	Assistance aux autres SSI	Aviation	Danger électrique	Fausse alarme incendie	Feu de cheminée	Incendie de bâtiment (autre que feu de cheminée)	Incendie de déchet	Incendie d'herbe
An 1	62	0	0	8	0	4	36	170	1	38	10	5
An 2	54	0	0	7	0	2	26	262	4	26	15	2
An 3	12	54	98	28	0	2	57	145	4	28	31	3
An 4	50	17	148	28	0	2	34	167	2	39	50	8
An 5												
Total	178	71	246	71	0	10	153	744	11	131	106	18

Statistiques d'appels par catégorie										
Année prévue au PMO	Incendie de véhicule	Inondation	Intervention ferroviaire	Intervention matière dangereuse	Médical	Monoxyde de carbone	Sauvetage divers	Sauvetage nautique	Toute autre intervention	Total
An 1		0	0	2	0	2	2	4	143	487
An 2	12	0	0	8	0	3	10	5	118	554
An 3	12	0	0	3	0	10	9	0	103	599
An 4	14	0	0	4	0	8	3	2	50	626
An 5										0
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>414</b>	<b>2266</b>

Tableau 17

Rapports incendie du MSP			
Année prévue au PMO	Nombre d'interventions requérant un rapport pour le MSP	Nombre de rapports pour le MSP effectués	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	122	122	100%
An 2	62	62	100%
An 3	35	35	100%
An 4	49	49	100%
An 5	0		
<b>Total</b>	<b>268</b>	<b>268</b>	<b>100%</b>

**Tableau 18**

Statistiques d'appels par risque pour un incendie de bâtiment					
Année prévue au PMO	Nombre d'appels pour un risque faible	Nombre d'appels pour un risque moyen	Nombre d'appels pour un risque élevé	Nombre d'appels pour un risque très élevé	Nombre d'appels total égal
An 1	31	3	4	1	VRAI
An 2	19	6	2	3	VRAI
An 3	22	3	5	2	VRAI
An 4	31	6	1	3	VRAI
An 5					VRAI
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>VRAI</b>

**Tableau 19**

Statistiques d'appels par jour pour un incendie de bâtiment								
Année prévue au PMO	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Nombre d'appels total égal
An 1	8	4	5	8	5	5	4	VRAI
An 2	5	4	5	3	3	4	6	VRAI
An 3	5	8	4	3	4	4	4	VRAI
An 4	6	5	8	6	7	3	6	VRAI
An 5								VRAI
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>VRAI</b>

Tableau 20

Statistiques d'appels par mois pour un incendie de bâtiment													
Année prévue au PMO	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Nombre d'appels total égal
An 1	4	2	5	1	3	6	5	0	3	6	3	1	VRAI
An 2	1	2	3	4	2	0	1	1	4	2	4	6	VRAI
An 3	4	4	2	2	1	2	2	2	3	3	2	5	VRAI
An 4	4	3	4	5	6	4	1	5	2	2	3	2	VRAI
An 5													VRAI
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>VRAI</b>

Tableau 21

Causes incendie					
Année prévue au PMO	Accidentelle	Naturelle	Suspecte	Indéterminée	Total
An 1	38	0	1	0	<b>39</b>
An 2	26	0	2	2	<b>30</b>
An 3	25	0	5	2	<b>32</b>
An 4	32	0	8	1	<b>41</b>
An 5					<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>142</b>

Tableau 22

Moyenne du temps de réponse pour un incendie de bâtiment (en minute 00:00:00)													
Année prévue au PMO	Nombre d'appels de jour en semaine	Nombre d'appels de soir / nuit en semaine	Nombre d'appels de fin de semaine	Temps moyen de mobilisation de jour en semaine	Temps moyen de mobilisation de soir / nuit en semaine	Temps moyen de mobilisation de fin de semaine	Temps moyen de déplacement de jour en semaine	Temps moyen de déplacement de soir / nuit en semaine	Temps moyen de déplacement de fin de semaine	Temps moyen de réponse de jour en semaine	Temps moyen de réponse de soir / nuit en semaine	Temps moyen de réponse de fin de semaine	Nombre d'appels total égal
An 1	19	11	9	00:02:28	00:03:14	00:02:12	00:09:01	00:08:23	00:10:54	00:11:29	00:11:37	00:13:06	VRAI
An 2	12	8	10	00:02:00	00:02:17	00:02:52	00:08:41	00:10:15	00:07:35	00:10:41	00:12:32	00:10:27	VRAI
An 3	11	13	8	00:02:32	00:03:32	00:03:02	00:06:33	00:03:33	00:03:02	00:09:05	00:07:05	00:06:04	VRAI
An 4	14	18	9	00:03:27	00:06:04	00:04:26	00:04:10	00:07:37	05:05:00	00:07:37	00:13:41	05:09:26	VRAI
An 5										00:00:00	00:00:00	00:00:00	VRAI
Total	56	50	36	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	VRAI
Moyenne	N/A	N/A	N/A	00:02:37	00:03:47	00:03:08	00:07:06	00:07:27	01:21:38	00:07:46	00:08:59	01:07:49	N/A

**Tableau 23**

<b>Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie pour un incendie de bâtiment / risques faibles et moyens</b>						
<b>Année prévue au PMO</b>	<b>Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque faible</b>	<b>Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque faible</b>	<b>Objectif atteint (%)</b>	<b>Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque moyen</b>	<b>Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque moyen</b>	<b>Objectif atteint (%)</b>
An 1	31	30	97%	3	3	100%
An 2	19	19	100%	6	6	100%
An 3	22	22	100%	3	3	100%
An 4	30	30	100%	6	6	100%
An 5	0			0		
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>101</b>	<b>98%</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>

**Tableau 24**

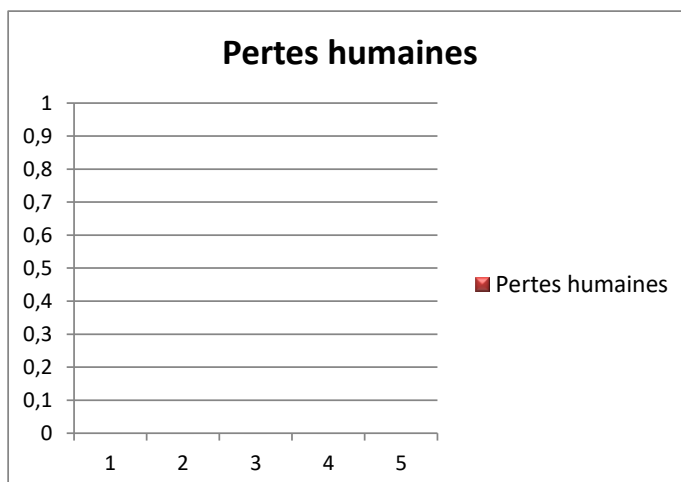
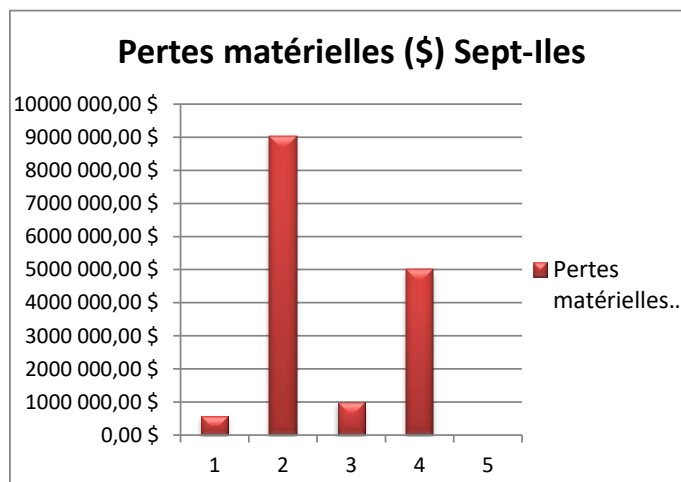
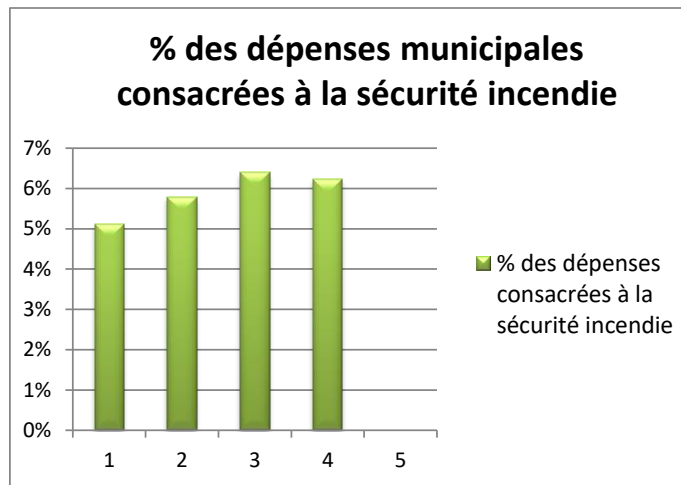
<b>Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment / risques élevés et très élevés</b>						
<b>Année prévue au PMO</b>	<b>Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque élevé</b>	<b>Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque élevé</b>	<b>Objectif atteint (%)</b>	<b>Nombre d'intervention pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise pour un risque très élevé</b>	<b>Nombre d'intervention où la FDF a été atteinte selon les exigences pour un risque très élevé</b>	<b>Objectif atteint (%)</b>
An 1	4	4	100%	1	1	100%
An 2	2	2	100%	3	3	100%
An 3	5	5	100%	2	2	100%
An 4	2	2	100%	3	3	100%
An 5	0			0		
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>108%</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>100%</b>

**Tableau 25**

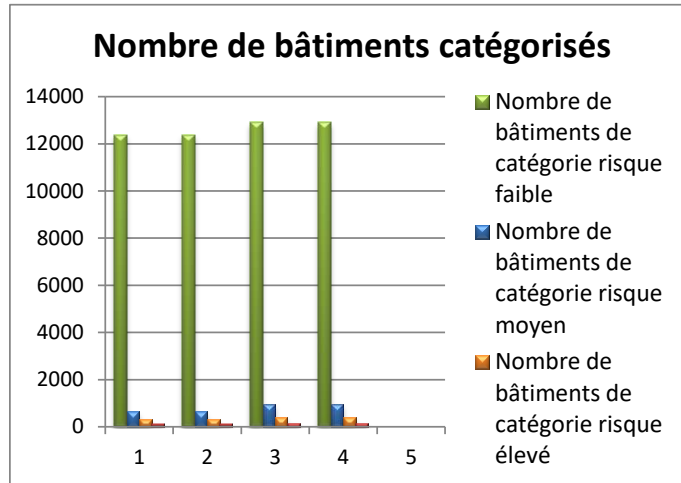
<b>Compilation de la force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment</b>			
<b>Année prévue au PMO</b>	<b>Nombre d'intervention total pour un incendie de bâtiment où la FDF était requise</b>	<b>Nombre d'intervention total où la FDF a été atteinte selon les exigences</b>	<b>Objectif atteint au PMO (%)</b>
An 1	39	38	97%
An 2	30	30	100%
An 3	32	32	100%
An 4	41	41	100%
An 5	0	0	
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>141</b>	<b>99%</b>

## Tableaux servant à évaluer les indicateurs de performance (Sept-Îles)

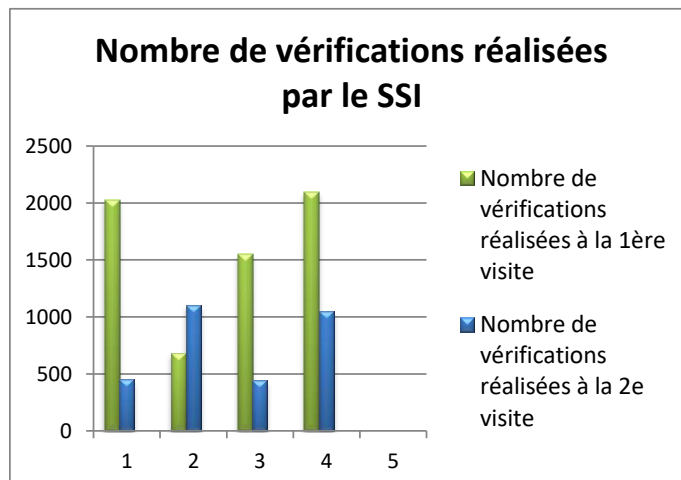
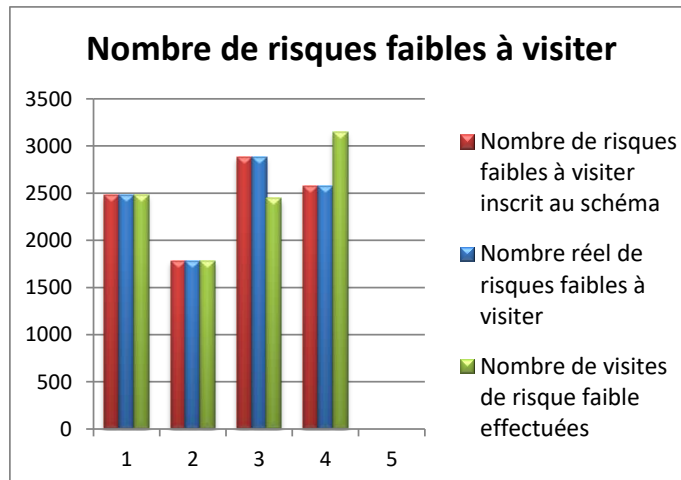
### 1 : Information du territoire

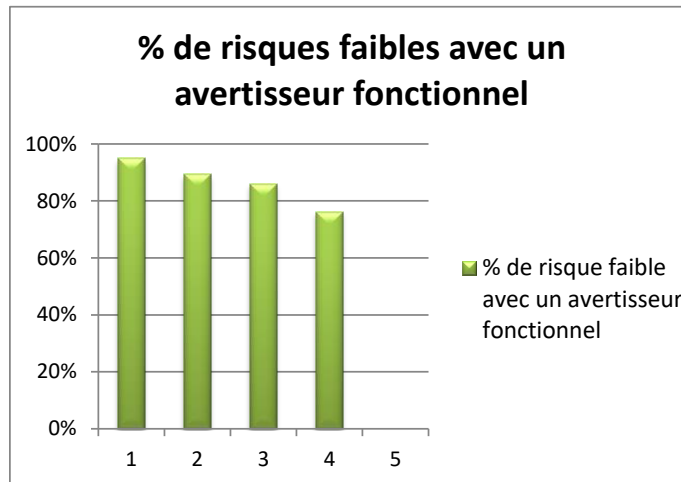


## 2 : Nombre de risques

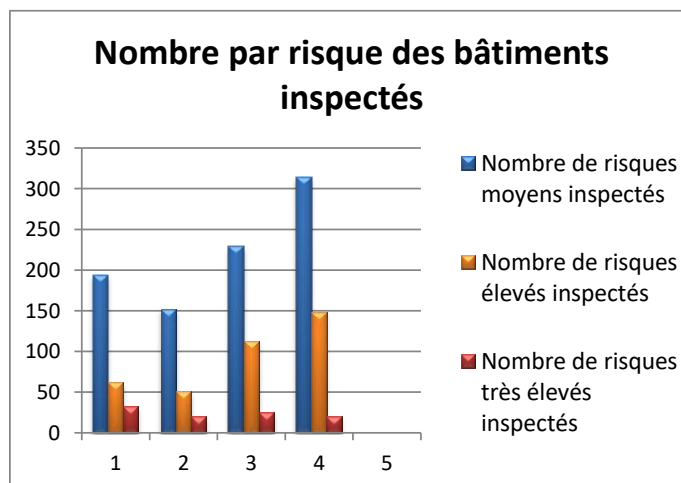
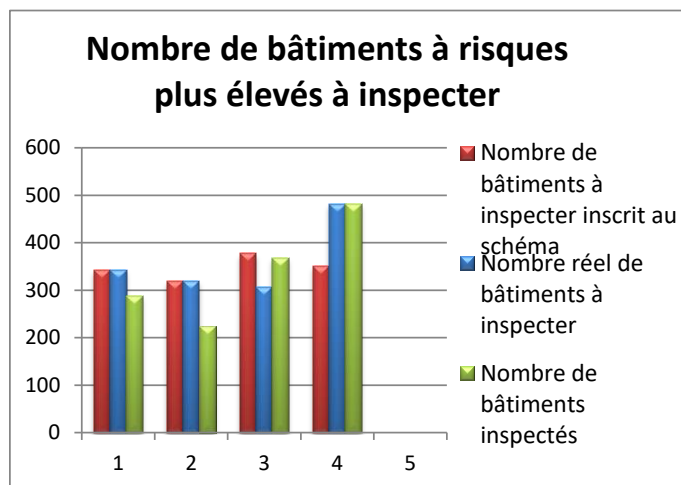


## 3 : Programme sur l'installation et la vérification du fonctionnement d'avertisseurs de fumée (Risque faible)

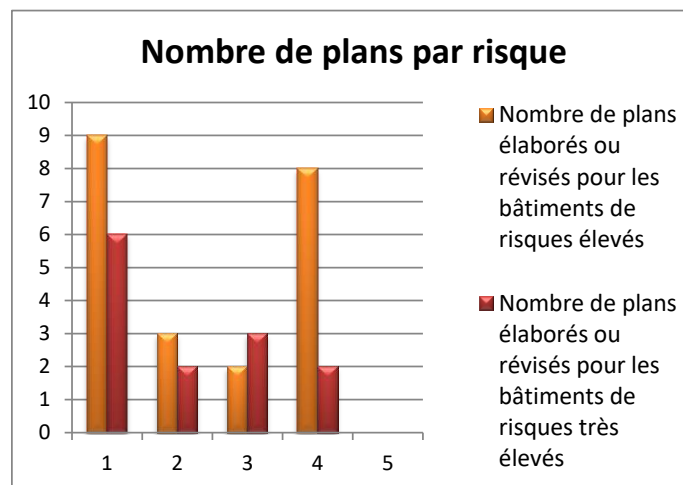
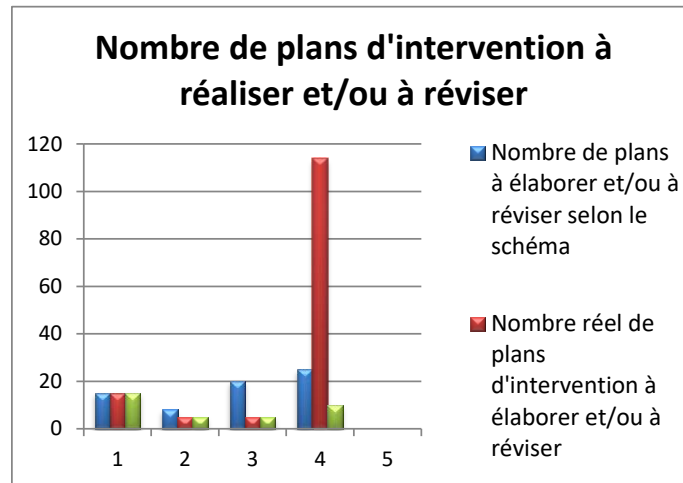




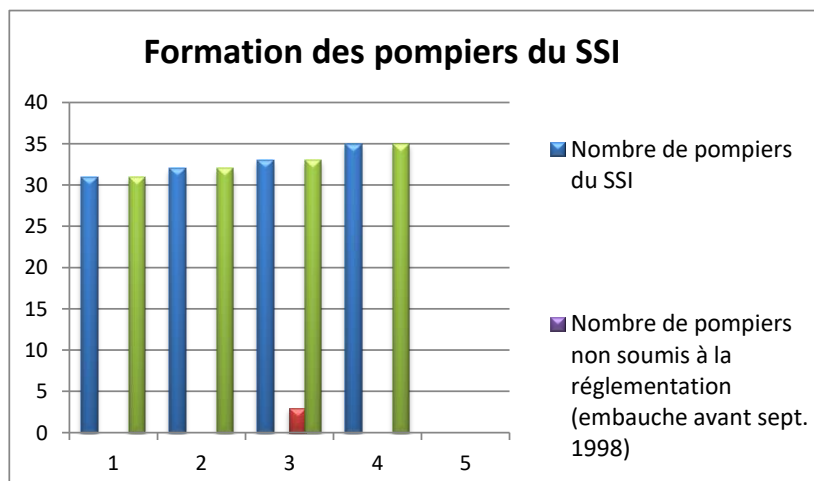
## 4 : Programme d'inspection périodique des risques plus élevés



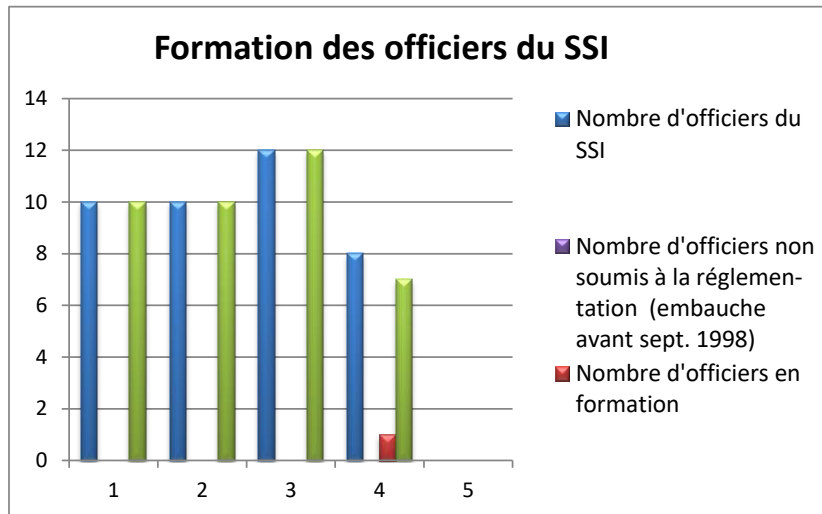
## 5 : Plans d'intervention



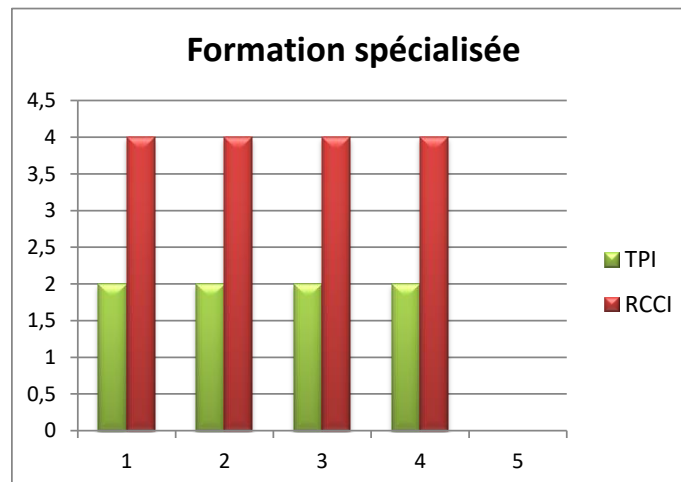
## 6 : Formation des pompiers (Pompier 1)



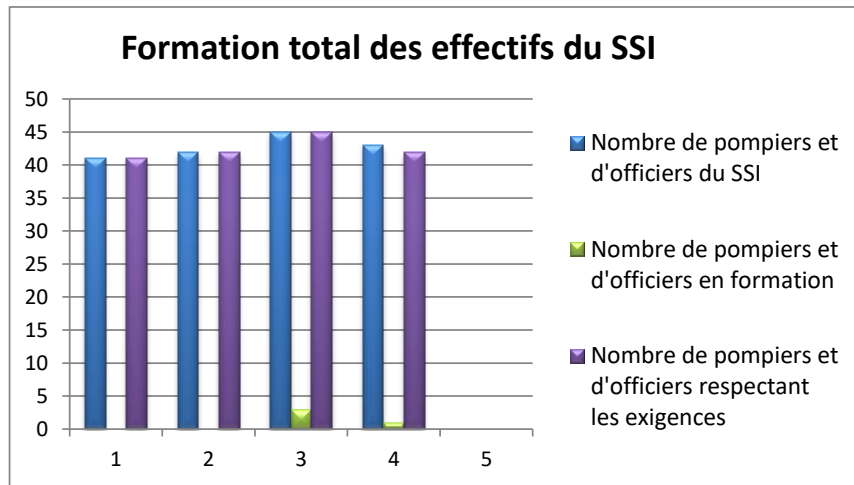
## 7 : Formation des officiers (O.N.U ou Officier 1)



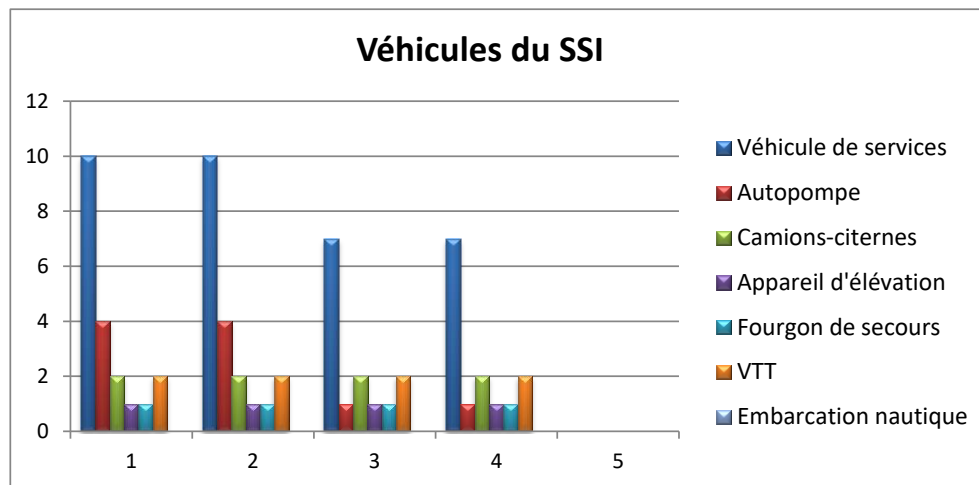
## 8 : Nombre de pompiers reconnus



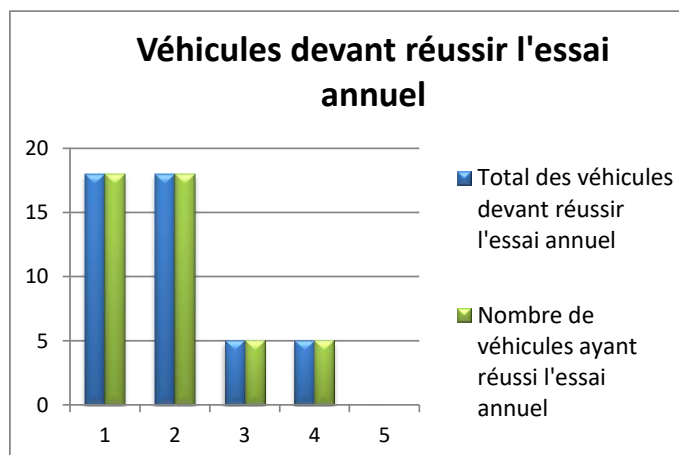
## 9 : Compilation des formations des pompiers et officiers



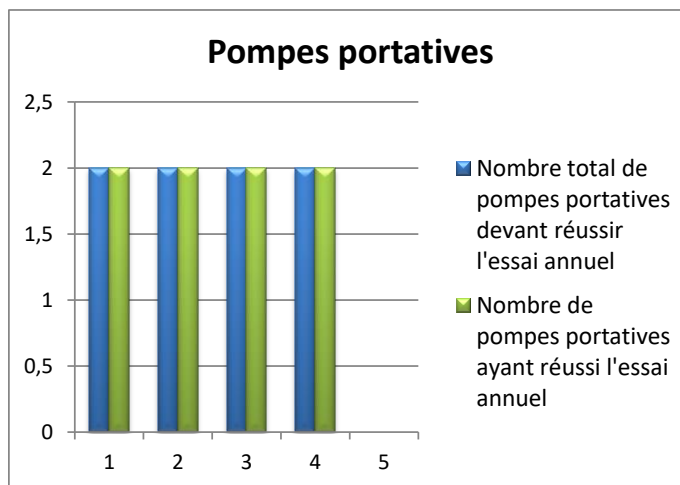
## 10 : Nombre de véhicules par catégorie



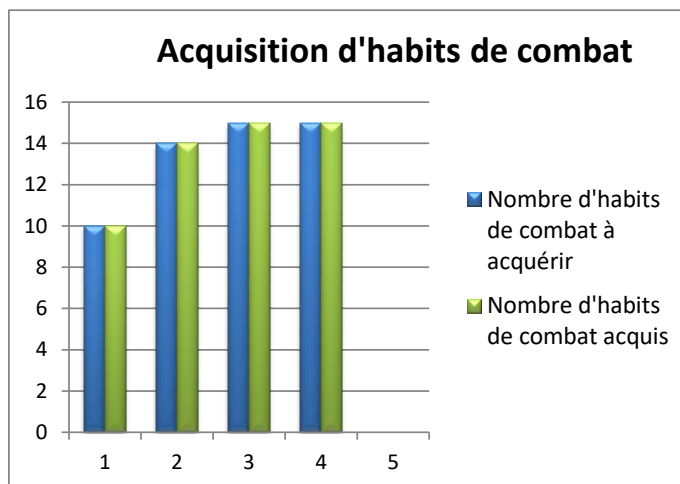
## 11 : Véhicules ayant réussi l'essai annuel



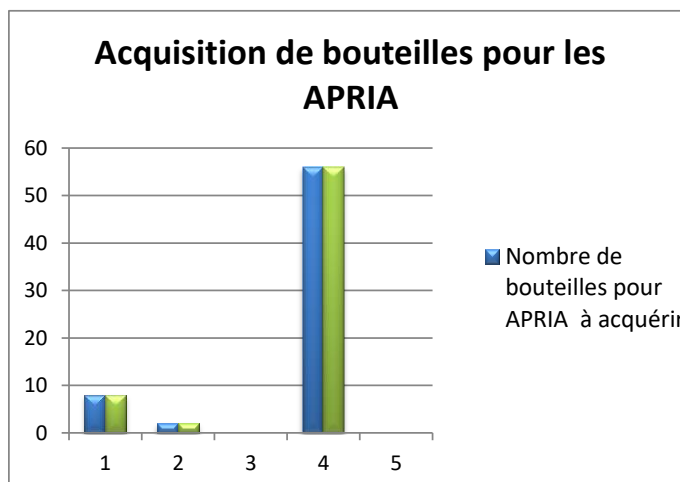
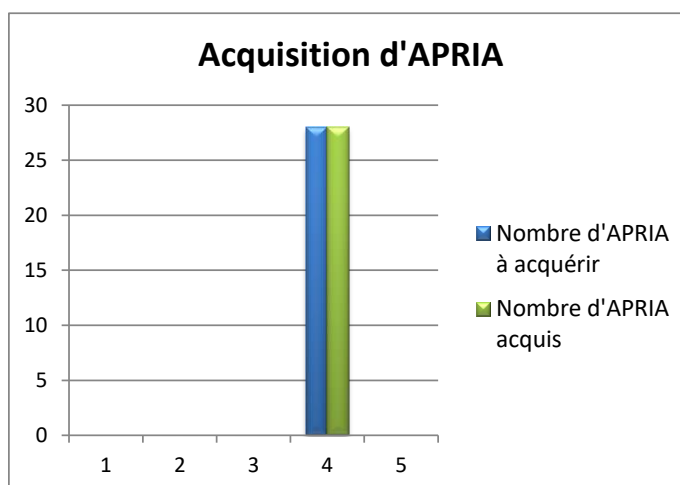
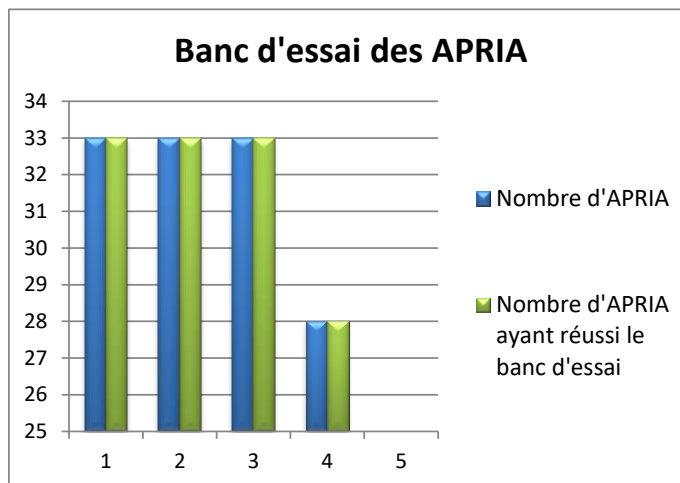
## 12 : Essai annuel des pompes portatives

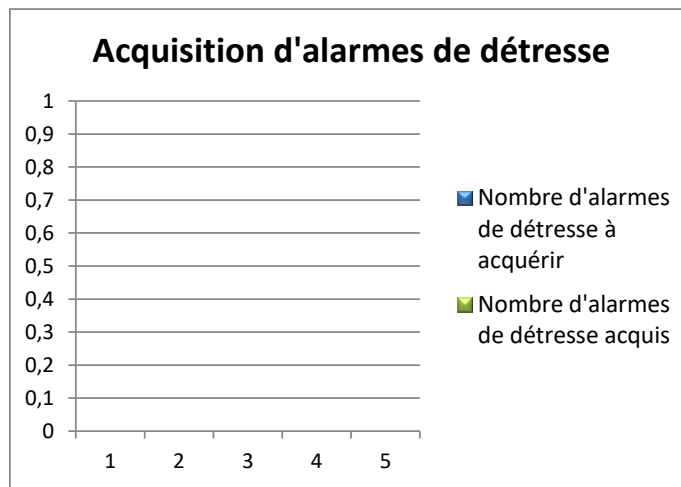


## 13 : Acquisition des vêtements de protection et d'équipements d'intervention (habits de combat)

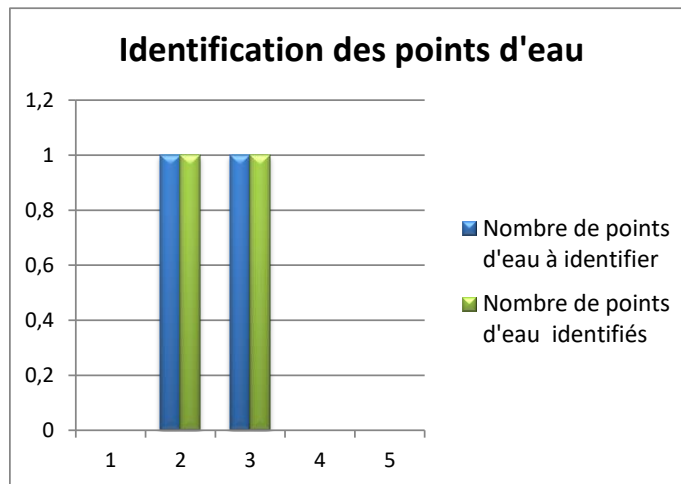
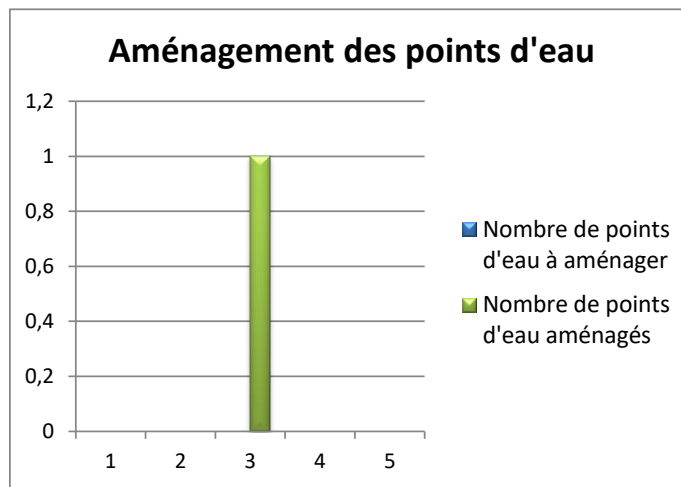


## 14 : Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (APRIA)

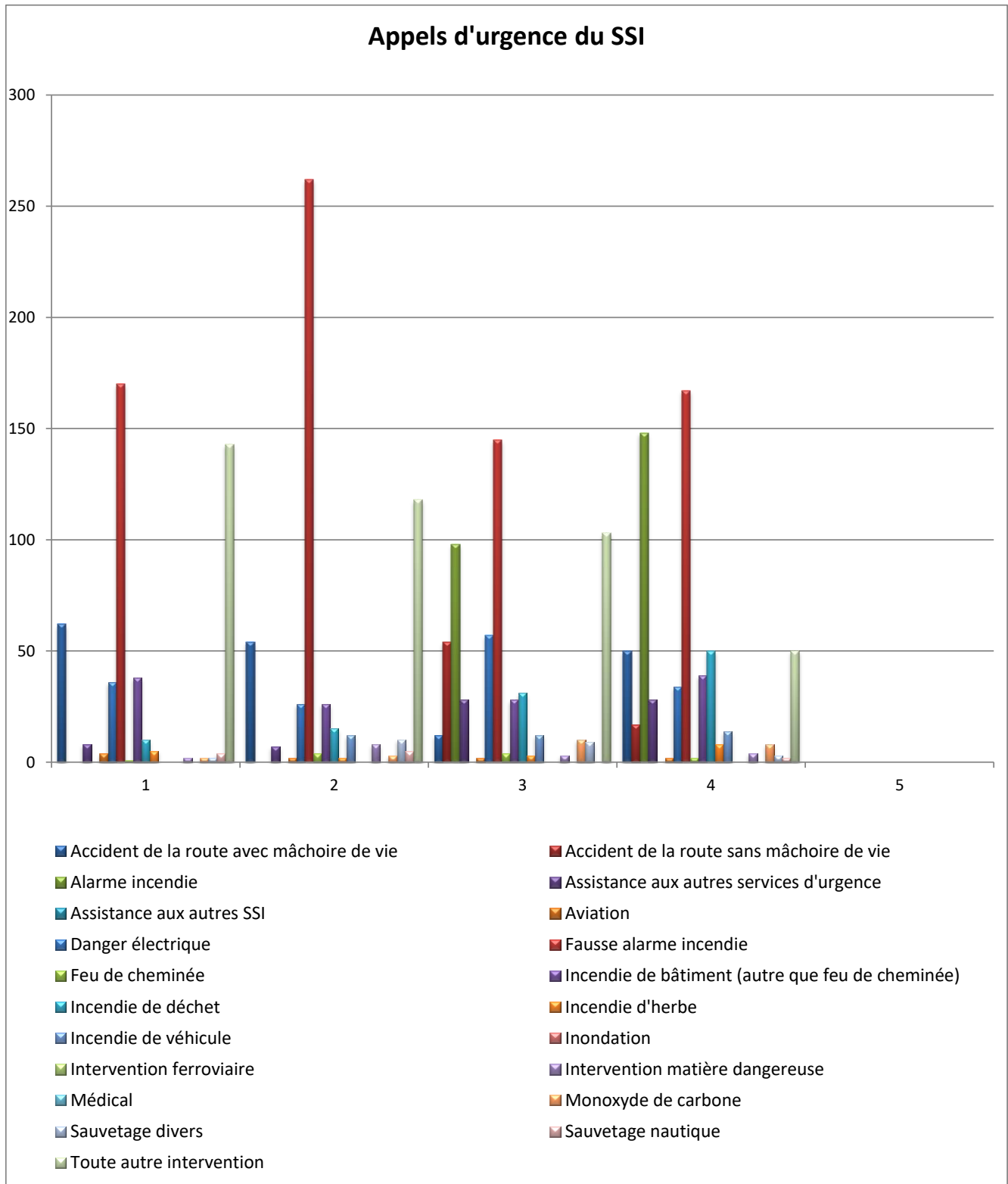




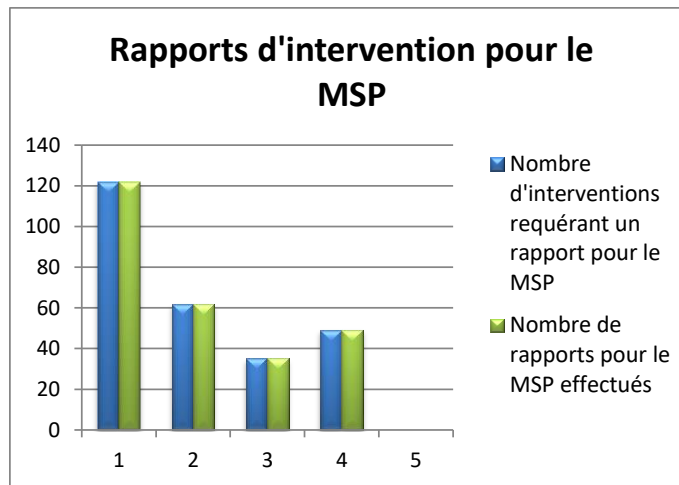
## 15 : Aménagement et identification des points d'eau



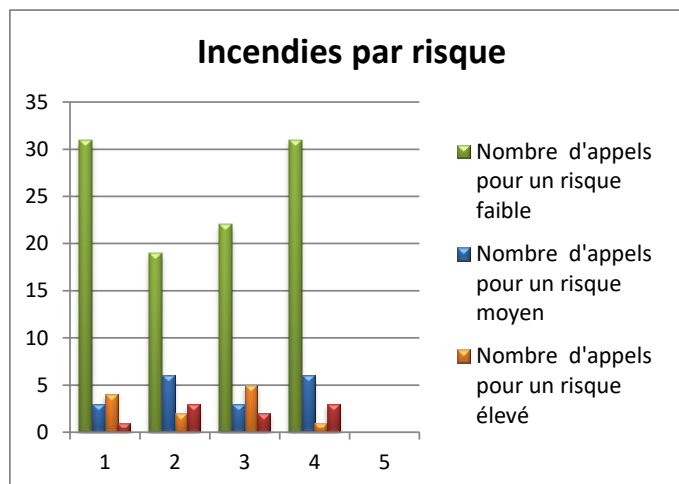
## 16 : Statistiques d'appels par catégorie



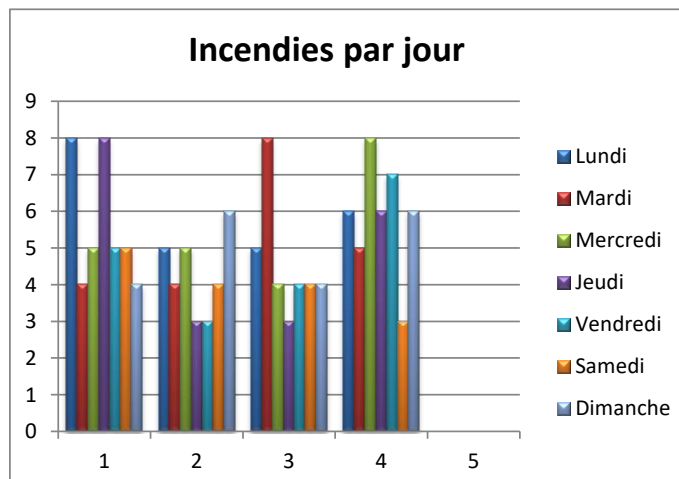
## 17 : Rapports incendie du MSP



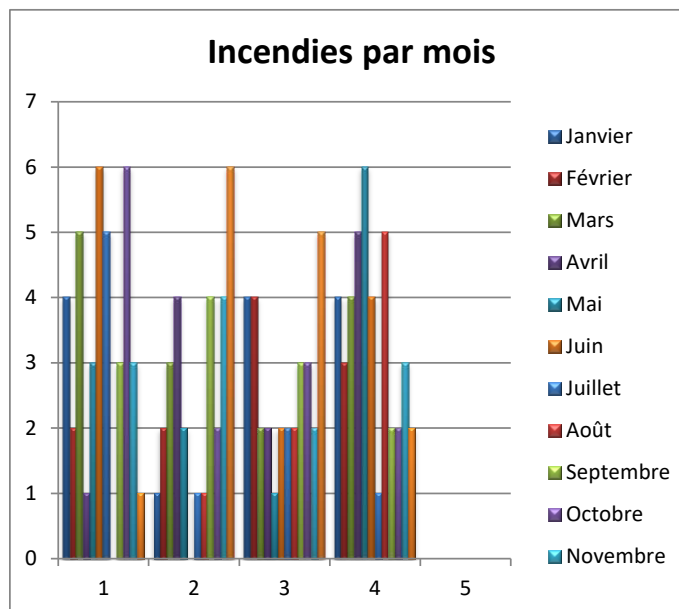
## 18 : Statistiques d'appels par risque pour un incendie de bâtiment



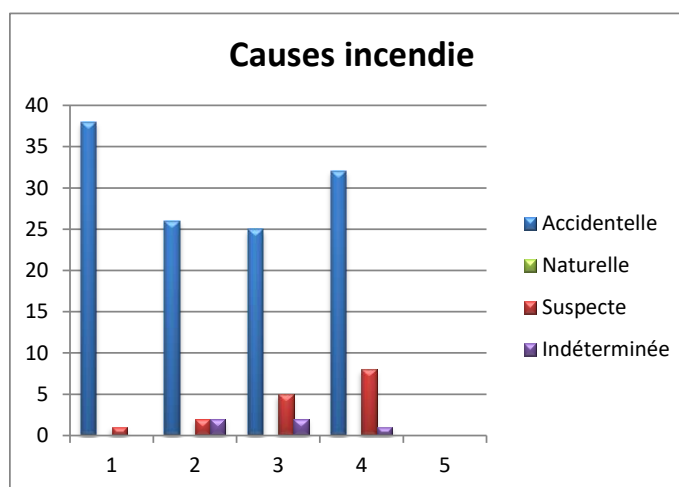
## 19 : Statistiques d'appels par jour pour un incendie de bâtiment



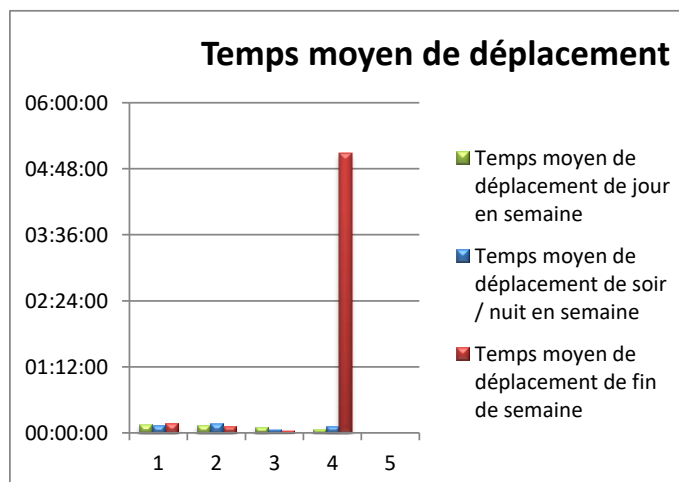
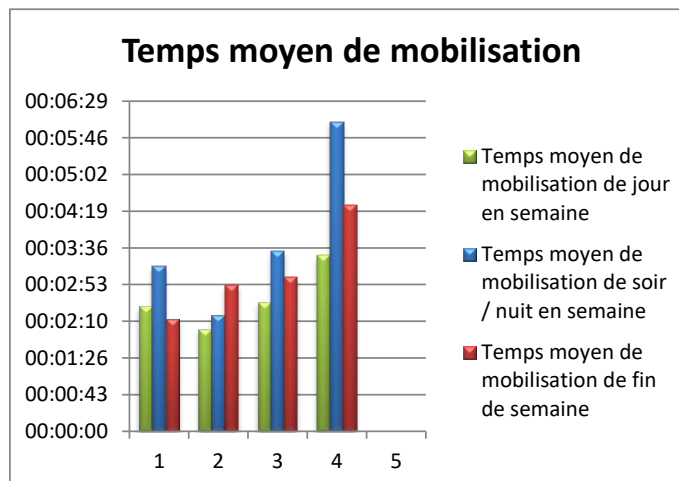
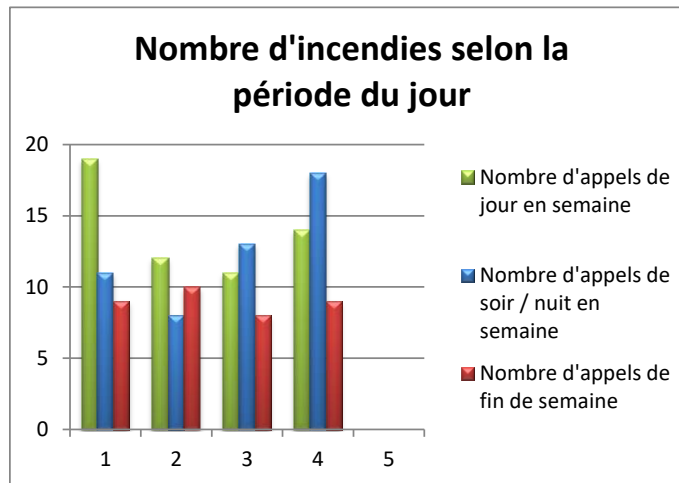
## 20 : Statistiques d'appels par mois pour un incendie de bâtiment

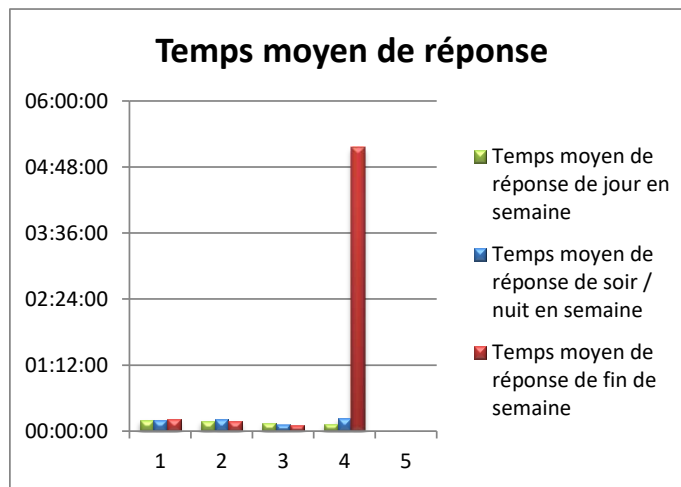


## 21 : Causes incendie

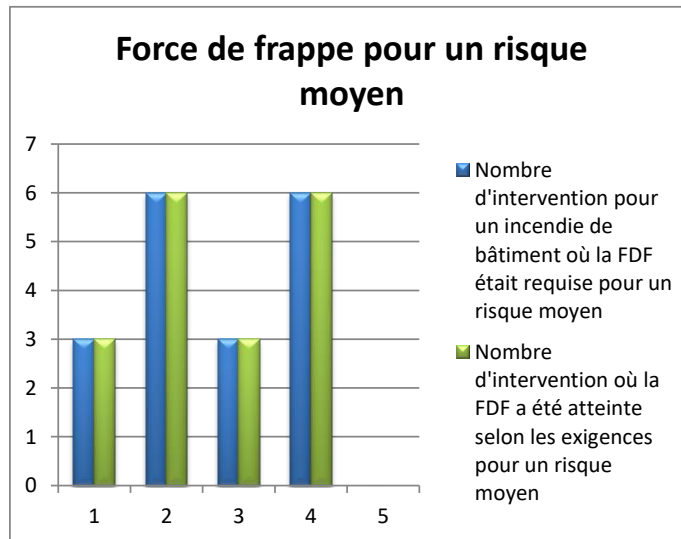
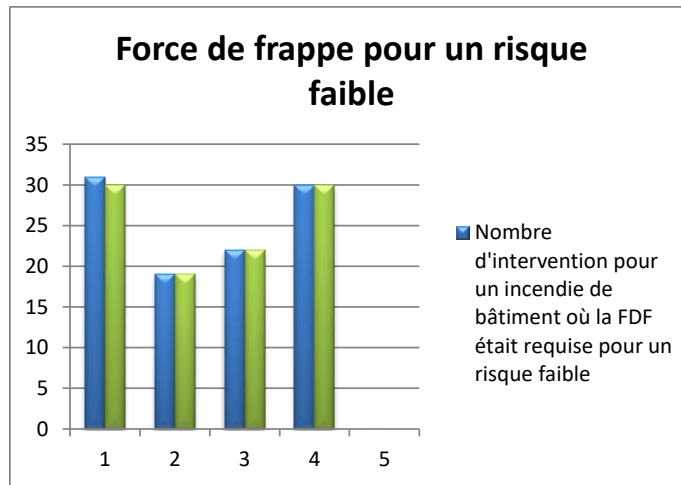


## 22 : Moyenne du temps de réponse pour un incendie de bâtiment (en minute 00:00:00)

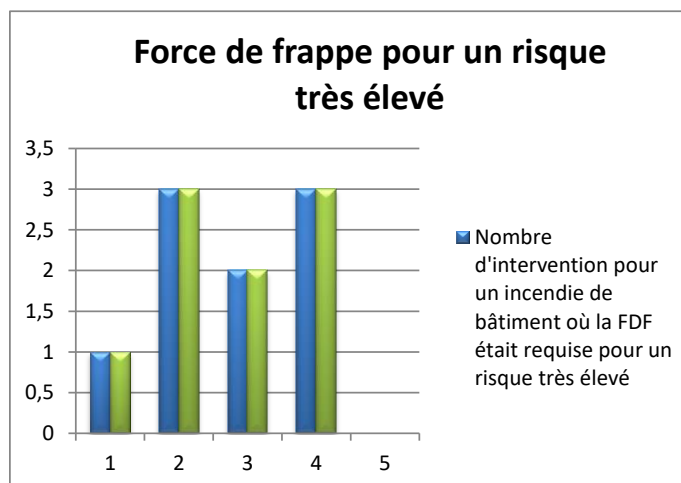
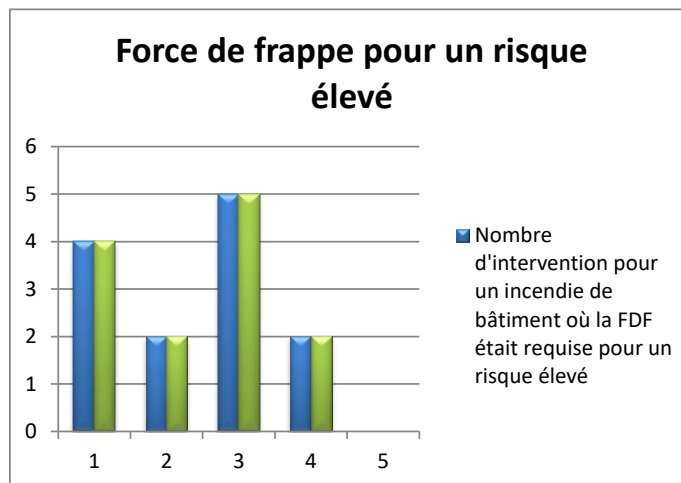




**23 : Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie pour un incendie de bâtiment / risques faibles et moyens**



## 24 : Force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment / risques élevés et très élevés



## 25 : Compilation de la force de frappe (FDF) lors des interventions incendie de bâtiment

